

Un avenir possible chez  Acces!

Pôle Action Jeunes & Habitat

Rapport d'activité 2025

Mot de la Directrice

L'année écoulée a été riche en apprentissages et en avancées pour notre établissement, porté par une volonté constante d'améliorer l'accueil, la protection et l'accompagnement des jeunes, qu'ils soient accueillis à la Maisonnée CHEMIDA, au titre des mineurs non accompagnés (MNA) ou dans notre FJT. Dans un contexte national dynamique sur ces questions, nous avons su faire preuve d'adaptabilité, de créativité et d'engagement.

Sur le plan institutionnel, l'actualité 2025 a été particulièrement significative pour l'accompagnement des jeunes. Les recommandations récentes sur l'évaluation des MNA insistent sur la nécessité d'un suivi rigoureux et respectueux de leurs droits, tandis que la loi Taquet a permis, le maintien des jeunes majeurs plus longtemps en Contrat Jeune Majeur (CJM). Cette mesure nous offre une marge de manœuvre supplémentaire pour sécuriser la continuité des parcours, soutenir l'insertion sociale et professionnelle et consolider les acquis éducatifs, en offrant aux jeunes un cadre stable pendant la transition vers l'autonomie.

Au sein de notre structure, nous avons poursuivi notre engagement éducatif avec détermination. Conscients de l'importance de comprendre pleinement le quotidien des jeunes pour ajuster nos pratiques, nous avons expérimenté une démarche innovante de type "Vis ma vie" : la directrice et une monitrice-éducatrice ont vécu une journée et une nuit dans les conditions d'accueil proposées aux jeunes. Cette immersion a permis de mieux identifier les besoins explicites (confort, accès aux services) et implicites (sécurité, protection, repères personnels), afin d'adapter notre accompagnement pour le rendre encore plus pertinent et centré sur la personne.

Notre engagement s'est également exprimé dans la gestion des contraintes matérielles. Le vieillissement du bâti et des systèmes de plomberie a engendré des fuites répétées, des dégâts des eaux et la nécessité d'installer temporairement des radiateurs électriques pour assurer le confort des jeunes en période hivernale. Ces situations, signalées et suivies en coordination avec notre bailleur, ont mis en évidence l'importance d'un investissement structurel durable pour garantir la qualité de l'accueil. Cette mobilisation a aussi renforcé notre capacité à anticiper et organiser la maintenance tout en limitant l'impact sur la vie quotidienne de nos hébergés.

Malgré les tensions nationales sur l'attractivité des métiers du social et médico-social, nos équipes ont su faire preuve d'un engagement remarquable, assurant la continuité de service avec solidarité et professionnalisme, même en période de sous-effectif. Depuis septembre, Marie, un service civique est venu renforcer l'accueil du public. Grâce à des formations régulières, nos salariés développent leurs compétences et poursuivent leur progression professionnelle, véritable moteur de notre équipe. Nous les remercions chaleureusement pour leur énergie, leur dévouement et leur investissement quotidien, qui font la force et la richesse de notre action.

Ce rapport d'activité illustre notre capacité à innover et à nous adapter, tout en plaçant le bien-être et l'autonomie des jeunes au cœur de notre projet éducatif. Il souligne l'importance de combiner évolutions législatives et initiatives internes pour construire des parcours stables et sécurisés, et rappelle que l'investissement durable dans nos équipes et nos infrastructures est essentiel pour offrir un accueil sûr, respectueux et propice au développement de chaque jeune. Avec détermination et enthousiasme, nous poursuivrons cette mission, convaincus que le renforcement des compétences humaines et matérielles est la clé d'une insertion solide et durable.

Christel Fuster, Directrice du PAJH

Sommaire

Sommaire

Sommaire

Sommaire

	Introduction	p. 4
1	Le Pôle Action Jeunes et Habitat (PAJH)	p. 5-9
2	La Maisonnée Le CHEMIDA	p. 10-13
3	Focus la MECS "Le CHEMIDA"	p. 14-22
4	Focus Dispositif MNA	p. 23-30
5	L'hébergement d'urgence	p. 31-34
6	Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)	p. 35-48
7	Les animations	p. 49-58
8	Focus expériences	p. 59
9	Les incidents en 2025	p. 60-62
10	Nos partenaires	p. 63-66

Merci et à bientôt au PAJH!

Introduction

Un Mineur Non Accompagné (MNA) est un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé sur le territoire français sans être accompagné par l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale ou par un représentant légal (père, mère, tuteur).

Il est important de souligner que la présence d'un membre de la famille sur le territoire ne peut pas suffire à exclure son isolement et de fait son statut de « mineur non accompagné ». Pour autant si la personne majeure présente sur le territoire manifeste sa volonté de se voir durablement confié l'enfant alors l'isolement pourra être écarté en saisissant le juge compétent.

Majoritairement issu de parcours migratoires complexes les MNA consistent un enjeu majeur de la protection de l'enfance.

En effet, ces enfants, souvent marqués par des ruptures familiales, des situations de danger, des conflits armés, des instabilités politiques ou encore une grande précarité, sont particulièrement vulnérables face aux risques d'exploitation et aux violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. En quête de sécurité, de protection, de stabilité et d'un avenir meilleur, ils doivent pouvoir compter sur l'engagement de l'État, des collectivités territoriales et du tissu associatif pour garantir leur mise à l'abri, le respect de leurs droits et de leur dignité. Cela implique un accompagnement éducatif et social au quotidien, pensé et mis en œuvre avec une pleine conscience de leur grande vulnérabilité.

La prise en compte de l'isolement, des difficultés linguistiques et culturelles, ainsi que de l'analphabétisme, de l'illettrisme et des traumatismes liés au parcours migratoire, permet de proposer un accompagnement individualisé. Elle conduit également les professionnels à adapter leurs pratiques, favorisant ainsi une intégration réussie de ces enfants sur les plans social, éducatif et professionnel.

Depuis près de 50 ans l'association ACCES s'attache à faire vivre les valeurs de solidarité et d'entraide, afin d'offrir aux jeunes accueillis un accompagnement de qualité et de les aider à devenir des citoyens à part entière de la République.

Les MNA qui arrivent dans notre pays ont donc droit à la même protection que tout autre enfant. Rappelons que de fausses informations ou idées reçues circulent et font immersion dans les esprits concernant les Mineurs Non Accompagnés notamment sur le thème de la délinquance. Dans leur très grande majorité, les MNA accueillis au titre de la protection de l'enfance ne posent pas de problèmes de délinquance et démontrent une volonté d'intégration sur le territoire.

Nous vous proposons désormais examiner les modalités d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés, depuis leur arrivée jusqu'à leur sortie.

1

Le Pôle Action Jeunes et Habitat (PAJH)

Depuis plusieurs années, à Mulhouse, le PAJH accueille des jeunes filles et des garçons mineurs comme majeurs !

Son action se traduit par la mise à disposition d'un hébergement ou d'un logement adapté, associé à un accompagnement éducatif et social. Fondé sur une approche bienveillante, cet accompagnement est individualisé et s'articule autour de plusieurs axes : l'accès aux droits, la scolarité ou la formation, la santé, la construction identitaire, ainsi que le soutien dans les démarches administratives... Il se décline également de manière collective, à travers l'organisation de la vie quotidienne et l'apprentissage de notions essentielles, notamment en matière d'hygiène, d'entretien du logement, d'alimentation et d'autonomie dans tous les actes de la vie courante.

Un suivi attentif de la scolarité est mis en place afin de permettre à chacun d'acquérir les outils nécessaires aux apprentissages, notamment en ce qui concerne la maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, dans le but de faciliter leur intégration sociale et professionnelle.

En effet, l'intégration constitue un véritable enjeu du quotidien. Le (ré)apprentissage d'une langue, des codes culturels, des mœurs, des habitudes, des traditions et des modes de vie, auquel s'ajoutent les stigmates liés à leur parcours, encore fortement présents dans le regard des autres, peut générer un réel inconfort pour le jeune. Cette situation peut entraîner un absentéisme scolaire, une baisse de motivation, voire un certain immobilisme dans son évolution.

L'ensemble de cet accompagnement a pour objectif de développer progressivement leur autonomie, de renforcer leur confiance en eux, de favoriser leur épanouissement personnel et de soutenir leur insertion durable dans la société.



L'équipe pluridisciplinaire s'investit au quotidien pour répondre aux différents besoins et attentes des jeunes accueillis et ce 24/24h et 7/7j !

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) rappelle que « tout enfant temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, droit à une protection et à une aide spéciale de l'État y compris les enfants demandeurs d'asile, réfugiés ou migrants, sans considération de leur nationalité, de leur statut au regard de l'immigration ou de leur apatridie ».

À son arrivée sur le territoire, le jeune se déclarant Mineur Non Accompagné (MNA) est accueilli et mis à l'abri par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Une évaluation est alors menée par les service de l'ASE afin de vérifier son âge et sa situation d'isolement.

cf.: focus sur l'hébergement d'urgence en page 31

S'il est reconnu mineur sans représentant légal en France, il est confié à l'ASE et bénéficie d'un hébergement ainsi que d'un accompagnement éducatif, administratif et d'insertion jusqu'à sa majorité. En revanche, si sa minorité n'est pas reconnue, la prise en charge par l'ASE est refusée. Le jeune a alors la possibilité d'exercer un recours ou d'engager des démarches de régularisation en tant que majeur (demande d'asile ou titre de séjour).

Il convient de souligner qu'accompagner un jeune migrant, souvent allophone et parfois illettré ou analphabète, demande une attention particulière de la part de l'équipe éducative. Comme toute équipe travaillant avec des enfants, elle doit redoubler d'efforts pour lui permettre de se sentir en sécurité dans un environnement inconnu, potentiellement anxiogène, où la culture, les codes sociaux, l'alimentation ou encore la langue lui sont étrangers qui plus est lorsque sa démarche n'était pas forcément de quitter son pays, sa famille et ses repères.

À l'approche de ses 18 ans, le jeune, en fonction de son parcours et de sa situation administrative, peut demander un titre de séjour ou déposer une demande d'asile pour obtenir le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Parallèlement, son accompagnement peut se poursuivre grâce au Contrat Jeune Majeur (CJM), qui permet de prolonger le soutien après la majorité afin de favoriser son insertion sociale et professionnelle.



Placée sous la responsabilité d'une directrice et d'une cheffe de service, une équipe pluridisciplinaire de **27** professionnels assure l'accompagnement des jeunes hébergés au sein des deux établissements, la Maisonnée CHEMIDA et le FJT. Les missions des travailleurs sociaux sont complétées par l'intervention de prestataires extérieurs, notamment pour les fonctions de ménage, d'entretien des locaux et de surveillance de nuit, soutien apporté par SECURIS.

En 2025, les acteurs du PAJH ont poursuivi l'amélioration des modalités d'accueil, d'accompagnement et de sortie du dispositif. Plusieurs procédures ont été actualisées afin de mieux prendre en compte les situations rencontrées au quotidien, ainsi que les enseignements issus de l'évaluation externe de l'année précédente.

L'année 2025 a permis de consolider les accompagnements proposés dans les deux dispositifs, d'adapter et affiner les pratiques des professionnelles. Les procédures internes ont également été retravaillées lors des réunions générales réunissant les équipes éducatives des deux dispositifs, favorisant ainsi une meilleure cohérence des pratiques.

Cette année, **7** groupes de travail, réunissant travailleurs sociaux et direction, ont été constitués afin de mettre à jour les procédures relatives :

- Aux vols ;
- Aux outils de la loi 2002-2, notamment le livret d'accueil de la Maisonnée CHEMIDA ;
- Aux risques psychosociaux ;
- Aux attaques armées, attentats, agressions et bagarres ;
- Aux décès et suicides ;
- A la gestion des conflits.

Ces moments de concertation ont permis des réflexions communes, toujours guidées par l'intérêt de l'enfant ayant pour objectif de garantir leur confort et leur sécurité.



	2022	2023	2024	Ecart %	2025	Ecart %
Filles	29	30	57	90%	55	-3,5%
Garçons	131	126	128	1,5%	118	-7,8%
Effectif total	160	156	185	18,5%	173	-6,5%
Admissions	84	89	87	-2,2%	66	-24,1%
Sorties	77	77	76	-1,3%	60	-21,1%
Durée moyenne de séjour (en jours)	228,1	243,3	250,6	3%	237,2	-5,4%
Nuitées réalisées	28 588	34 815	36 380	4,5%	40 801	12,1%

*Il s'agit ici des jeunes accueillis hors hébergement d'urgence

En 2025 nous constatons que notre effectif total a diminué de 6,5% par rapport à 2024. Toutefois, la tendance reste à la hausse si on observe la courbe depuis 2022.

On observe également plusieurs évolutions dans la composition et la dynamique de l'effectif. Les jeunes filles demeurent minoritaires au sein du dispositif. Les variations les concernant apparaissent donc moins marquées, leur proportion se maintenant néanmoins à 31 % de l'effectif global.

Parallèlement, le nombre de garçons accueillis enregistre une diminution d'environ 8 %. Ils restent toutefois largement majoritaires, représentant 70 % de l'effectif total.

S'agissant des admissions, une relative stabilité était observée au cours des trois dernières années. L'année 2025 se caractérise cependant par une baisse significative de 24,1 %. Cette évolution s'explique notamment par la présence prolongée de jeunes déjà accueillis les années précédentes, entraînant un faible taux de rotation au sein du dispositif. Cette situation se traduit également par une diminution de 21 % du nombre de sorties.

Enfin, la durée moyenne de séjour connaît un léger raccourcissement de 5,4 %, confirmant la tendance.

Au sein du PAJH, l'analyse des nationalités des jeunes accueillis en 2025 met en évidence une forte représentation de quelques pays d'origine relevant pour partie du continent africain. La Côte d'Ivoire arrive en tête avec 27 % des jeunes accompagnés, suivie de la Guinée (10 %). Viennent ensuite l'Égypte et la Tunisie, chacune représentant 9 % des jeunes accueillis. Le Mali occupe la cinquième position avec 6,9 %.

Ainsi, les quatre premiers pays cités concentrent à eux seuls 56 % des jeunes accueillis, traduisant une concentration marquée des provenances géographiques. Cette configuration apparaît relativement stable dans le temps, puisque le classement des trois premiers pays reste identique à celui observé en 2024, avec des proportions très proches.

Les 6 principaux pays d'origine des jeunes en 2025.

● Effectif en nombre de jeunes



De manière plus générale, plusieurs études* montrent que les flux migratoires de mineurs et de jeunes majeurs vers la France sont largement structurés par des routes migratoires ouest-africaines et méditerranéennes, expliquant la récurrence de ces nationalités dans les structures d'accompagnement socio-éducatif.

L'observation réalisée au sein du PAJH de Mulhouse apparaît donc cohérente avec les tendances nationales, même si des variations territoriales peuvent exister selon les départements, les routes migratoires empruntées ou encore les réseaux de mobilité des jeunes.

Pays d'origine 2025	Effectif	Pays d'origine 2025	Effectif
Côte d'Ivoire	47	Bangladesh	3
Guinée	18	Cameroun	3
Égypte	16	Pakistan	3
Tunisie	16	République démocratique du Congo	3
Mali	12	Sierra Leone	3
Afghanistan	10	France	2
Albanie	7	Soudan	2
Algérie	6	Angola	1
Gambie	6	Maroc	1
Sénégal	4	Somalie	1
Arménie	3	Ukraine	1

Sources:

- Mission Mineurs Non Accompagnés – Rapport d'activité 2023 (Ministère de la Justice).
- Commission nationale consultative des droits de l'homme, Avis « Mineurs non accompagnés : mieux les protéger », 2025.
- Mission Mineurs Non Accompagnés – données nationales sur les pays d'origine des MNA.

2

LA MAISONNÉE CHEMIDA

L'équipe éducative de la Maisonnée CHEMIDA travaille en synergie et en complémentarité. Il arrive que certaines démarches soient mutualisées dans le but d'assurer la continuité du service et la garantie du suivi (santé, administratif, activités etc.)



Des services sont également mutualisés (gestion des péculs, entretien et maintenance, animations, surveillance de nuit...) pour répondre au mieux aux besoins des jeunes.

La Maisonnée CHEMIDA se compose de **2** dispositifs distincts et complémentaires : La MECS « Le CHEMIDA » et le dispositif MNA



La MECS "Le CHEMIDA" accueille des jeunes à partir de 13 ans. L'équipe pluridisciplinaire, placée sous la responsabilité d'une cheffe de service et d'une directrice, dédiée à la MECS est composée d'éducateurs, d'un animateur, d'une maîtresse de maison ainsi que des surveillants de nuit.

Elle met en œuvre un accompagnement éducatif renforcé centré sur les actes du quotidien et favorise le développement de l'autonomie à travers des situations concrètes comme l'entretien des chambres, la gestion d'un budget, la préparation des repas ou l'implication dans la vie en collectivité. On notera une attention particulière portée sur le suivi scolaire, l'accompagnement renforcé pour les devoirs et l'apprentissage du français grâce à notre partenaire bénévole « Passer'elle des talents » qui intervient 4 fois par semaine entre 2 à 3h par séance.

Le Dispositif MNA d'une capacité de 58 places est destiné aux jeunes de 16 ans et plus. L'accompagnement vise d'avantage l'insertion professionnelle et la préparation à la majorité. Il repose lui aussi sur une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs et de surveillants de nuit mobilisée autour du projet d'autonomie des jeunes accueillis.

Au sein de la Maisonnée CHEMIDA les éducateurs créent, préparent et consolident avec l'enfant son projet personnalisé (PPE) en lien avec son référent de l'ASE. Ce PPE a pour but d'établir son parcours tout en fixant des objectifs stratégiques et opérationnels clairs et précis en fonction de ses envies, ses besoins et ses attentes. Ce PPE peut être réajusté, modifié et adapté tout au long du parcours de l'enfant qui est acteur de son projet pour son avenir.

Les accompagnements aux démarches administratives et d'identité

L'accompagnement des jeunes dans leurs démarches administratives et d'identité constitue une mission exigeante, nécessitant une grande disponibilité, une logistique bien rodée et de la rigueur. Il arrive que des éducateurs non référents prennent en charge certains rendez-vous auprès des administrations (ambassades, consulats, OFPRA...) afin de ne pas pénaliser le jeune en décalant des dates déjà fixées.

La majorité des jeunes accueillis en France arrive sans passeport, en raison d'un vol, d'une perte ou de leur jeune âge. L'accompagnement vise à obtenir les documents originaux de leur pays d'origine, permettant ensuite de se rendre à l'ambassade dédiée pour obtenir un passeport. Un document d'identité conforme aux normes françaises (passeport ou certificat OFPRA) est en effet indispensable pour engager toute démarche administrative visant la régularisation (titre de séjour ou statut de réfugié).



En 2025, la Maisonnée CHEMIDA a organisé 8 déplacements auprès des ambassades de l'Égypte, du Sénégal, de la Guinée, de la Gambie, du Pakistan, de la Tunisie, du Mali et de la Côte d'Ivoire, impliquant 18 jeunes. Parmi eux, 4 ont bénéficié d'un accompagnement par une prestataire basée à Paris, chargée de soutenir les démarches administratives, ce qui a permis à l'équipe éducative de rester mobilisée à Mulhouse.



L'organisation de ces déplacements nécessite une coordination logistique et administrative importante: réservation de billets, planification des absences auprès des employeurs ou établissements scolaires, et vérification rigoureuse de la situation administrative et des documents de chaque jeune. Ces voyages représentent une source de fatigue et de pression pour les professionnels, qui doivent transporter à la fois les documents originaux et parfois d'importantes sommes d'argent pour le règlement des passeports, majoritairement exigées en espèces par certaines ambassades.



Les coûts des passeports varient fortement selon les pays et peuvent évoluer d'une année sur l'autre. Une veille constante est donc nécessaire. À titre d'exemple, le Consulat général de Tunisie à Strasbourg facture 50 € pour un jeune étudiant, tandis que l'ambassade d'Égypte réclame jusqu'à 750 € pour une première demande de passeport.

De plus, les procédures diffèrent selon les pays. Par exemple, obtenir un passeport à l'ambassade de Guinée nécessite 2 rendez-vous (donc 2 déplacements), tandis que les démarches auprès de l'ambassade d'Égypte s'effectuent en 4 étapes (d'où 4 déplacements).

50€ ➡ 750€

En résumé, les éducateurs jouent un rôle central dans la réussite des démarches administratives, et donc dans la construction de l'avenir des jeunes. Leur implication dépasse le simple accompagnement : elle engage une responsabilité directe sur l'accès à la citoyenneté et à la régularisation administrative des jeunes.

Configuration des locaux et fonctionnement

Pour que les jeunes distinguent bien les 2 dispositifs de la Maisonnée CHEMIDA, le bâti a été cloisonné afin de délimiter les espaces dédiés à la MECS et au dispositif MNA. Ainsi, un système de badge a été installé à l'entrée du bâtiment dédié à la MECS ce qui permet de limiter les intrusions extérieures renforçant ainsi la contenance et la structuration du cadre tant physique que symbolique.



**LE GROUPE DE VIE
DE LA MECS "LE CHEMIDA"**

A contrario, le dispositif MNA et le FJT demeurent plus difficile à identifier pour les personnes extérieures au service, les jeunes étant répartis sur l'ensemble des chambres restantes. C'est pourquoi, afin d'améliorer la lisibilité des lieux, en 2026, nous projetons de délimiter la zone par un code couleur spécifique et/ou par des repères visuels plus explicites.

3

Focus MECS le "CHEMIDA"



Dans le cadre de son action, la MECS Le CHEMIDA déploie un accompagnement renforcé à destination des adolescents les plus jeunes et les plus vulnérables. Cet accompagnement s'appuie sur une prise en compte individualisée des parcours, afin d'adapter les modalités d'intervention aux besoins spécifiques de chacun.

	2023*	2024	2025
Capacité théorique	19	22	22
Effectif	28 jeunes	39 jeunes	31 jeunes
Nombre de nuitées	6 870	7 773	8 031
Taux d'occupation	99,06%	96,79%	100,01%
Durée moyenne du séjour	245,4 jours	199,31 jours	259,06 jours
Moyenne d'âge	16,5 ans	16,6 ans	16,8 ans

*Création de 3 places supplémentaires depuis 2023.

Sur la période considérée, une baisse de 20 % des effectifs est observée. Toutefois, la diminution des mouvements liés aux admissions et aux sorties a permis de réduire les contraintes logistiques associées à la remise en état des chambres entre chaque rotation. Cette optimisation a contribué à l'atteinte d'un taux d'occupation de 100 %. Par ailleurs, la durée moyenne de séjour enregistre une augmentation d'environ 30 %. Cette évolution s'explique notamment par le maintien au sein du dispositif de jeunes accueillis à un âge précoce au cours des trois dernières années.

La moyenne d'âge des jeunes demeure globalement stable en 2025, avec une légère augmentation observée sur la période 2023-2025. Cette évolution s'explique par le fait que certains jeunes ne sont pas encore en mesure de quitter le dispositif à 16 ans, soit en raison de la nécessité de consolider leur autonomie, soit en lien avec une disponibilité limitée des places au sein du dispositif MNA.



La répartition par sexe et tranche d'âge

En 2025, les garçons demeurent largement majoritaires au sein du dispositif, représentant environ 70 à 71 % des jeunes accompagnés. Cette répartition s'inscrit dans la continuité des tendances observées les années précédentes, où la population masculine reste prédominante.

La part des jeunes filles connaît quant à elle de légères variations, mais se maintient dans des proportions relativement stables, autour de 28 %.

Cette distribution par genre est cohérente avec les tendances observées au niveau national dans les dispositifs accueillant des mineurs non accompagnés, où les garçons constituent très majoritairement le public accueilli.

La présence de jeunes filles, bien que minoritaire, nécessite néanmoins une attention spécifique dans l'accompagnement éducatif, notamment en matière de protection, de santé, d'insertion sociale et d'accès à l'autonomie, leurs parcours pouvant présenter des vulnérabilités particulières.



Sexe	2024	2025
Féminin	11	9
Masculin	28	22
Total	39	31

Les trajectoires migratoires, généralement plus longues et davantage exposées aux risques, contribuent en partie à cette surreprésentation masculine

Tranche d'âge	2023	2024	2025
-14 ans	0	1	0
14 - 16 ans	15	11	6
16 - 18 ans	9	23	20
+ 18 ans	4	4	5
Total	28	39	31

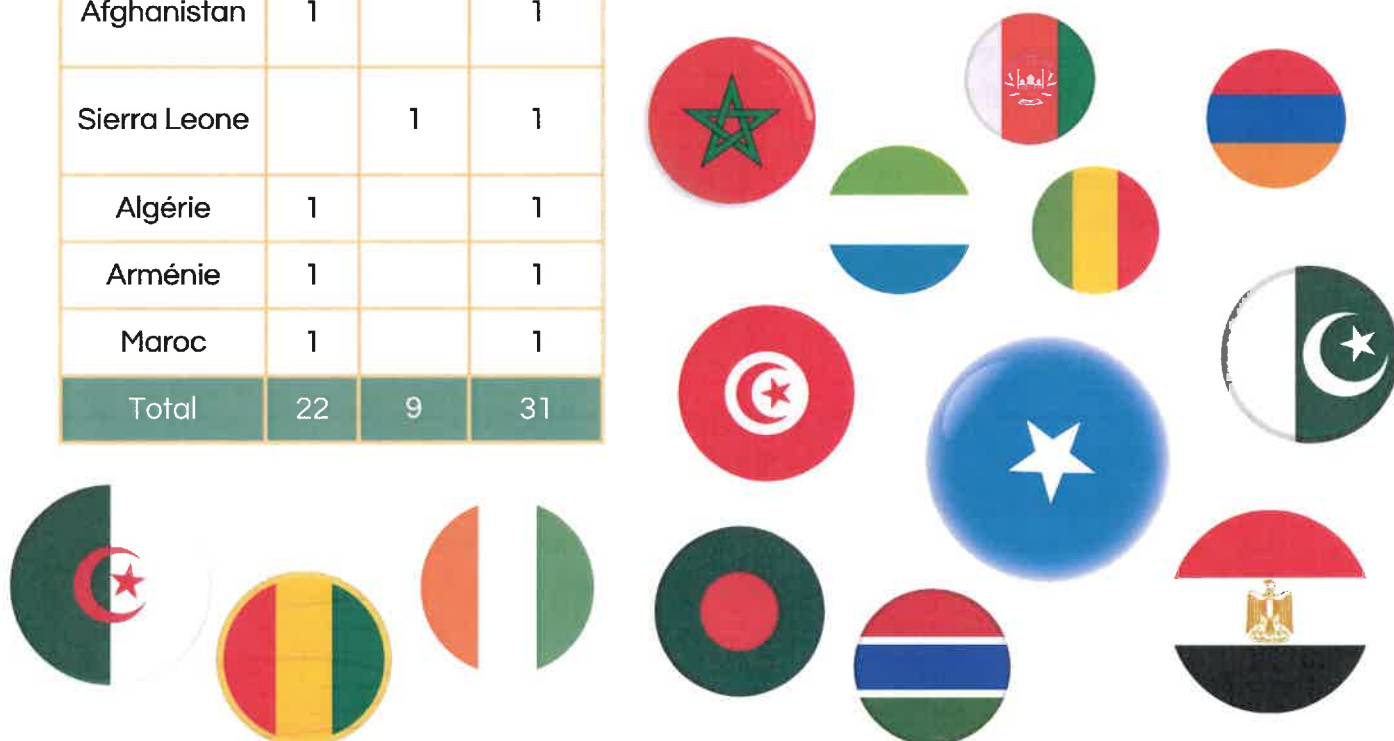
L'accueil des jeunes de moins de 14 ans demeure marginal. Les 16-18 ans constituent la tranche d'âge la plus représentée, notamment en lien avec les jeunes arrivés en 2023 et maintenus au sein du service au fil du temps. Cette dynamique s'observe également pour les jeunes initialement accueillis dans la tranche des 14-16 ans, lesquels ont progressivement intégré la catégorie des 16-18 ans.

Les pays d'origine

Cette évolution s'explique notamment par le profil des jeunes accueillis en 2024 et 2025, majoritairement âgés de 16 ans et plus. Une partie d'entre eux est demeurée au sein de la MECS en raison de difficultés d'adaptation au cadre, notamment en matière de respect de la légalité et du règlement de fonctionnement, ainsi que d'un niveau de maturité jugé insuffisant au regard de leur âge. Enfin, les jeunes de plus de 18 ans demeurent parfois positionnés à la MECS, en attente de la signature de leur Contrat Jeune Majeur (CJM) et de la disponibilité d'une place au FJT.

Pays d'origine	M	F	Total
Egypte	7		7
Côte d'Ivoire	2	3	5
Tunisie	4		4
Mali	1	1	2
Gambie	2		2
Guinée		2	2
Pakistan	2		2
Somalie		1	1
Bangladesh		1	1
Afghanistan	1		1
Sierra Leone		1	1
Algérie	1		1
Arménie	1		1
Maroc	1		1
Total	22	9	31

La MECS accueille des jeunes issus d'horizons culturels variés, reflétant une grande diversité de parcours et d'origines. Si l'Égypte et la Côte d'Ivoire demeurent les nationalités les plus représentées, les jeunes accompagnés proviennent également de plusieurs pays d'Afrique (Mali, Gambie, Guinée, Algérie, Maroc, Sierra Leone, Somalie), d'Asie (Pakistan, Afghanistan, Bangladesh) et d'Europe (Arménie). Cette diversité culturelle constitue une richesse pour la vie collective et participe à l'ouverture et au vivre-ensemble au sein de l'établissement. L'année a également été marquée par l'accueil de deux jeunes filles originaires de Somalie et du Bangladesh.



Au 31 décembre 2025

Catégorie socio-professionnelle	2024	2025
Collégien/Lycéen	22	18
Non affecté	6	5
Apprentis	10	8
CDI/CDD	1	0
Total	39	31

Parmi les jeunes scolarisés en 2025:

- 8 collégiens dont 3 en UPE2A
- 10 lycéens dont 2 en UPE2A

Domaine d'apprentissage :

- 7 jeunes en restauration
- 1 jeune en commerce

L'équipe éducative accompagne l'orientation, soutient les jeunes dans leurs recherches de stages et de contrats d'apprentissage à travers des actions concrètes

La scolarité constitue une part essentielle de l'accompagnement. Les éducateurs mettent un point d'honneur à permettre à chacun d'être scolarisé ou d'entrer en formation afin d'apprendre la langue française et d'acquérir des outils donnant accès à une intégration facilitée dans le pays. Les jeunes arrivants sont souvent en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, l'école représente donc un enjeu majeur pour leur avenir.

Nous rencontrons toutefois des difficultés lorsqu'un jeune ne reçoit pas d'affectation dans un établissement à la suite d'une évaluation au CIO, soit en raison de son âge (+ de 16 ans), soit faute de places disponibles. C'est pourquoi un relais vers d'autres dispositifs ou associations est alors proposé, notamment en cas de décrochage scolaire.

Des orientations peuvent ainsi être effectuées vers « Passerelle des talents » (association), « Pro'Pulse » (Apprentis d'Auteuil), ou encore « Sémaphore » (mission locale), entre autres, afin d'éviter une rupture de parcours et de maintenir le jeune dans une dynamique d'insertion et de remobilisation autour d'un projet.

→ Aide aux devoirs

→ Appels aux employeurs

→ Envoi et dépôt de CV en main propre

→ Participation aux journées portes ouvertes des établissements

→ Ateliers mises en situation d'entretiens d'embauche

→ Accompagnement à l'école le matin



Nous félicitons les 5 diplômés
au sein de la MECS le CHEMIDA !



**MARIAMA
MARIAM
AMINATA
REHMAN
ABOUBACAR**

BRAVO POUR VOTRE INVESTISSEMENT

3 ASSR2*

1 DELF* niveau A1

1 DELF niveau A2

1 Brevet des collèges

1 Certificat de formation générale

2 Diplômes d'encouragements

*DELF : Diplôme d'études en Langue Française

*ASSR2 : Attestations scolaires de sécurité routière

Un tournant important

Les "Repas Chemida"



Au second semestre 2024, l'équipe a identifié des besoins importants concernant la nutrition des jeunes du CHEMIDA, nombreux rencontrant des difficultés à s'alimenter de manière équilibrée. L'ouverture de l'unité de vie a conduit à repenser le fonctionnement pour se rapprocher d'un modèle de MECS classique tout en tenant compte des profils et attentes des jeunes.

Début 2025, les jeunes ont été consultés sur la mise en place de plateaux-repas. Si certains ont exprimé des réticences, notamment face à la perte d'autonomie culinaire ou à des plats éloignés de leurs habitudes culturelles, la majorité a reconnu les avantages : gain de temps et diversification alimentaire. Les repas ont d'abord été proposés deux soirs par semaine avec un premier prestataire, mais la qualité perçue des plats a conduit les jeunes à abandonner progressivement ce dispositif.

Un second prestataire, mieux apprécié, a ensuite été introduit et assure depuis les vacances de fin d'année les repas sur quatre soirées.

La participation reste variable !

De 5 à 16 jeunes par repas (moyenne : 10), certains restant réfractaires au partage ou à certains aliments.

≈ 10

Les plats les plus plébiscités sont à base de pommes de terre, des galettes, du poulet ou sauces, tandis que les légumes restent moins appréciés.

L'équipe éducative encourage la découverte de nouveaux aliments et certains jeunes s'approprient déjà pleinement ce fonctionnement, avec des repas réservés en cas d'absence.

J'ai une meilleure idée !
Vous pensez quoi de ... ??

OK c'est bon pour moi !

Bon bah alors
on vote ?!

Je ne suis pas
d'accord moi, je
préfère si

Le conseil de vie sociale

Le CVS

Les questions les plus fréquentes concernent les repas, les travaux (fuites et autres problèmes techniques), les activités, ainsi que le fonctionnement et les informations générales (gestion des déchets, roulement du ménage, consignes collectives, etc.).

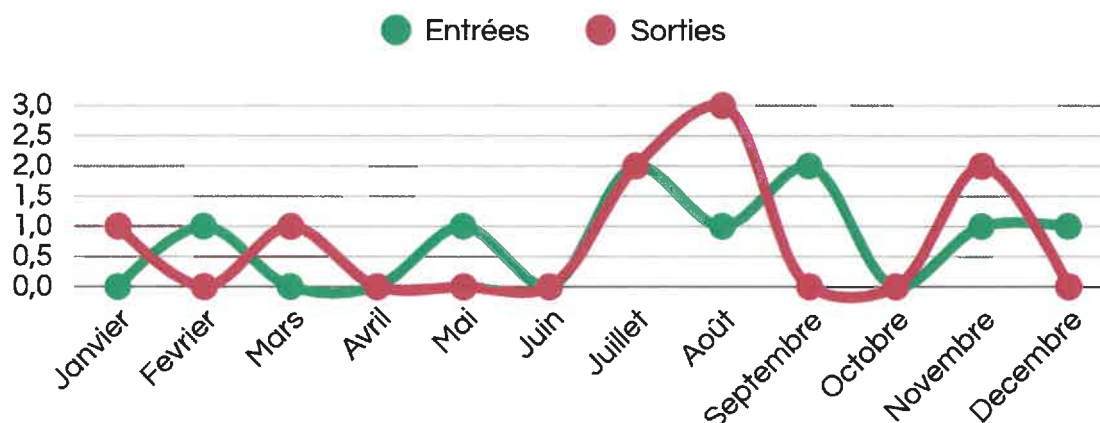
Il s'est poursuivi en 2025 pour les jeunes du CHEMIDA, mais sous forme de groupes d'expression. En effet, l'engagement des élus sur la durée s'étiolait, ne permettant pas la constitution d'un groupe stable. Ainsi, 3 à 4 fois par an, les jeunes sont conviés à un groupe d'expression pour échanger sur différents aspects du fonctionnement du service.

Ces moments permettent aux jeunes de faire remonter leurs préoccupations, de proposer des améliorations et de participer activement à la vie quotidienne de l'unité. L'équipe éducative s'attache à prendre en considération chaque remarque et, dans la mesure du possible, à l'intégrer aux ajustements du fonctionnement, ce qui renforce le sentiment d'écoute et d'implication des personnes concernées.



Entrées, sorties et orientations

Les entrées et les sorties de MECS Le CHEMIDA en nombre de jeunes



Alors qu'en 2024, le pic d'admissions et de sorties se situait entre mai et juillet, on observe en 2025 que seules deux admissions ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'année, tandis que sept sorties se sont déroulées sur le reste de l'année, avec un pic constaté au mois d'août.

CONTEXTE NATIONAL

Selon la Mission nationale des MNA (Ministère de la Justice), plusieurs dizaines de milliers de mineurs non accompagnés sont confiés chaque année aux départements, la majorité étant âgée de plus de 16 ans. Les flux varient d'une année à l'autre, mais la saisonnalité mensuelle n'est pas précisée dans les données publiques (justice.gouv.fr).

COMPARAISON LOCALE

Nos observations montrent, en 2025, un faible nombre d'entrées sur les six premiers mois et un pic de sorties en été.

Orientation / sortie	Nombre
Dispositif MNA	4
FJT	3
Autre foyer ASE	1
Centre éducatif renforcé	1
Total	9

Cette année, l'accompagnement des jeunes vers les dispositifs adaptés à leurs besoins a été soigneusement orchestré. A leur sortie, les jeunes ont rejoint le dispositif MNA, tandis que les jeunes adultes ont été dirigés vers le FJT. Chaque transition a été planifiée pour soutenir leur développement. Durant leur séjour, la préparation à la sortie est cruciale et nécessite une anticipation pour assurer une transition sans rupture de parcours.



4 VERS LE DISPOSITIF MNA

L'accompagnement dispensé a permis à 4 jeunes de progresser dans une démarche d'autonomie vers le dispositif MNA dont 1 qui a pu intégrer directement un appartement en diffus ce qui est une première en sortie de MECS.

“ TÉMOIGNAGE D'EHAB, 17 ANS

“Bien sûr, je préfère l'appartement plutôt que le foyer. Dans le foyer je n'étais pas content car j'ai perdu beaucoup de choses, vraiment je ne pourrais plus vivre dans un foyer. En plus l'appartement c'est à côté de mon travail donc c'est bien” Ehab – Apprenti CAP Cuisinier

1 VERS UN AUTRE FOYER ASE

La poursuite de l'accompagnement du jeune au sein de la structure n'étant plus adaptée à son profil et à l'évolution de sa situation, une sortie a été demandée afin de préserver le cadre et le collectif. En raison de comportements problématiques (vols, bagarres, consommation de stupéfiants) et de l'influence exercée sur les autres jeunes, sa présence constituait un risque et une mise en danger d'autrui.

Les sorties

3 AU FJT

3 jeunes ont signé un contrat jeune majeur auprès de l'ASE et un contrat de résidence pour une intégration directe au FJT

Par la suite, parmi ces trois jeunes :

- 1 a fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), décision à laquelle un recours est à l'étude.
- 1 a obtenu une Autorisation Provisoire de Séjour (APS).
- 1 a obtenu un Titre de séjour d'un an

1 VERS UN CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ

1 jeune a été placé en Centre éducatif renforcé en Moselle, à la suite d'une décision de justice.

Un des critères pour obtenir un premier titre de séjour concerne l'assiduité au sein du centre de formation pour la partie scolaire. A ce sujet, si le jeune ne remplit pas les conditions, son titre de séjour peut lui être refusé le bloquant ainsi dans ses démarches d'insertion locatives et professionnelles.

4

Focus "Dispositif MNA"



EN 2025

	2023	2024	2025
Effectif	73	104	85
Nombre de nuitées	14 837	21 314	21 072
Taux d'occupation	70,08%	100,68%	99,53%
Durée moyenne de séjour	203,24 jours	203 jours	247,9 jours
Moyenne d'âge	16,6 ans	17 ans	16,7 ans

La proportion de jeunes accueillis a diminué de 18 %. Cependant, le nombre de nuitées n'a baissé que de 1,1 %, reflétant une occupation stable sur la durée moyenne de séjour, qui a, elle, augmenté de 22 %. Le taux d'occupation reste ainsi proche de 100 %, traduisant un faible renouvellement des jeunes au cours de l'année.

On notera également que la moyenne d'âge s'élève à 16,7 ans, ce qui témoigne du maintien des jeunes dans le dispositif sur une période prolongée.

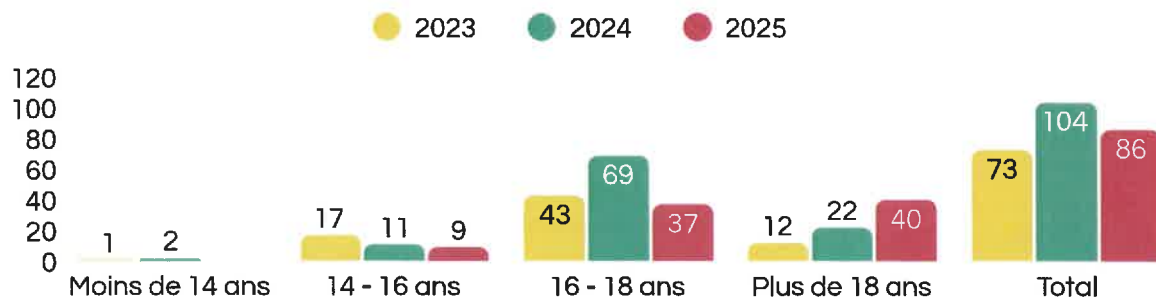
La répartition entre garçons et filles reste conforme à la tendance observée les années précédentes, avec un ratio de 68 % de garçons pour 32 % de filles.

Sexe	2023	2024	2025
M	48	66	57
F	25	38	29
Total	73	104	86

La légère diminution des effectifs n'a pas modifié les ratios filles /garçons comparativement à 2024 et restent dans les mêmes proportionnalités.

Il est à noter que le PAJH demeure le seul dispositif du Haut-Rhin (68) accueillant des jeunes filles mineures non accompagnées. La proportion de filles se maintient ainsi autour de 30 %, confirmant la constance de cette répartition au fil des deux dernières années.

Evolution des tranches d'âge



Comme indiqué précédemment, le tableau des âges montre que les jeunes plus âgés ont poursuivi leur parcours au sein de notre établissement.

On notera que de nombreux jeunes de plus de 18 ans restent positionnés sur le dispositif MNA, alors qu'ils devraient bénéficier d'un dispositif dédié aux majeurs. Cette situation souligne les limites du territoire en matière de logements adaptés aux jeunes adultes (studios, T1) et le manque de places disponibles dans les structures d'hébergement spécifiques.



Un facteur supplémentaire limitant l'accès au logement ordinaire est la durée du titre de séjour détenu par le jeune, qui constitue un obstacle systématique à l'accès à un logement autonome. En conséquence, certains jeunes majeurs demeurent sur des places destinées aux mineurs pendant plusieurs mois, en attendant une orientation, ce qui réduit la disponibilité pour de nouveaux arrivants.

Face à ces enjeux, le PAJH prévoit d'augmenter la capacité du FJT afin de libérer des places pour les jeunes mineurs et mieux répondre aux besoins du territoire (cf. perspectives FJT).

Ouverture de l'espace filles

Face à l'afflux récent de jeunes filles, l'équipe éducative, accompagnée par la direction, a entrepris une réflexion sur l'aménagement des locaux afin de créer un espace supplémentaire qui leur soit dédié. Jusqu'alors installées au rez-de-jardin, il a été nécessaire de les reloger dans les étages initialement occupés par les garçons.

Cette réorganisation a mobilisé l'ensemble des professionnels — travailleurs sociaux, assistants de gestion et d'administration, direction, animateur et maîtresse de maison — afin d'assurer une mise en place progressive et coordonnée.



La réorganisation a porté à la fois sur la logistique et sur l'accompagnement pédagogique. Concrètement, il a été expliqué aux jeunes filles que cet espace leur serait entièrement réservé, en attendant, le cas échéant, une orientation vers un logement diffus.

Au total, six chambres ont été réorganisées, conduisant ponctuellement à une cohabitation de jeunes femmes majeures en attente d'une chambre individuelle au sein du FJT.



Au 31 décembre 2025

Catégorie socio-professionnelle	2023	2024	2025
Collégien/Lycéen	48	38	37
Non affecté	18	20	13
Apprentis	7	39	35
CDI/CDD	1	1	1
Total	73	98	86

Les jeunes collégiens et lycéens restent majoritaires. On remarque tout de même une baisse progressive : 48 en 2023, 38 en 2024, puis 37 en 2025. Cela peut indiquer un passage vers d'autres statuts (apprentis ou salariés).

La proportion de jeunes « non affectés » diminue de 20% en 2024 à 15% en 2025, ce qui est une bonne nouvelle, car une période d'attente prolongée peut peser sur le moral du jeune, le démotiver, voire favoriser des comportements à risques liés à l'ennui. Si la hausse observée en 2023 et 2024 pourrait correspondre à des jeunes en transition ou en attente d'orientation, la baisse en 2025 suggère que certains ont trouvé une orientation ou un statut précis.

Parmi les jeunes scolarisés :

- 6 collégiens dont 4 sont en UPE2A
- 31 lycéens dont 7 sont en UPE2A

La catégorie des salariés reste en proportion très faible, avec 1 en 2023 et 2024, puis 0 en 2025. Les jeunes suivis sont donc majoritairement en formation scolaire ou en apprentissage plutôt qu'en emploi salarié.

Le nombre total de jeunes varie de 73 en 2023 à 98 en 2024, puis redescend à 85 en 2025.

On observe donc un pic en 2024 avant une légère diminution en 2025.

Ce qui s'inscrit dans la tendance des effectifs de l'ensemble des dispositifs.



Au 31 décembre 2025

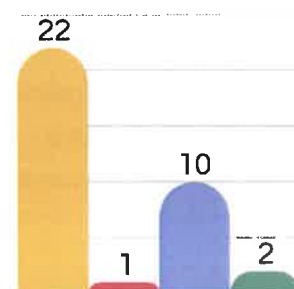
Le domaine de l'apprentissage connaît une forte progression de 9,6% à plus de 40% en 2025. Cela traduit une appétence des jeunes MNA vers une orientation de formation professionnelle.

On observe que les filières les plus représentées concernent des métiers en tension, notamment dans les secteurs de la restauration et du bâtiment.

Comme indiqué précédemment, des cours de français sont régulièrement assurés par nos partenaires afin de renforcer l'apprentissage de la langue. Par ailleurs, les éducateurs proposent des jeux pédagogiques visant à favoriser l'acquisition de mots-clés, l'enrichissement du vocabulaire et le développement des différents savoirs (connaissances, savoir-faire et savoir-être), tout en travaillant la compréhension de manière ludique.

Cette année plusieurs jeunes ont obtenu leurs diplômes.

Domaines d'apprentissage des jeunes MNA en 2025



Il est précisé que cette voie est souvent choisie par les jeunes MNA par défaut afin d'améliorer ses conditions de vie en France ou pour épargner dans le but de soutenir la famille restée au pays.

“ Témoignage de Koffi, éducateur spécialisé

« Ayant intégré l'équipe du dispositif MNA en juillet 2025, j'ai eu l'occasion d'accompagner plusieurs jeunes sur différents plans. Durant ma mission, un jeune m'a particulièrement marqué par sa détermination. Déjà en apprentissage avant mon arrivée dans l'équipe, il a fait preuve de courage et de motivation, ce qui lui a permis de terminer son apprentissage dans de bonnes conditions, avec une promesse d'embauche à la clé. Son recrutement étant conditionné à l'obtention d'un titre de séjour, je l'ai accompagné dans ses démarches administratives afin qu'il puisse obtenir ce document indispensable à son embauche. Aujourd'hui, alors qu'il est presque majeur, ce jeune vient de signer un CDI en restauration : un parcours à la fois remarquable et porteur de réussite. »

En conclusion, l'évolution observée entre 2023 et 2025 confirme une orientation croissante des jeunes vers l'apprentissage, tandis que le nombre de collégiens, lycéens et de jeunes non affectés tend à diminuer. Cette dynamique témoigne d'un accès plus fréquent à des parcours de formation qualifiants. L'équipe éducative a su prendre en compte ces évolutions afin d'adapter son accompagnement et ses actions d'orientation professionnelle. À l'image de la MECS Le CHEMIDA, les éducateurs du dispositif MNA restent particulièrement attentifs à la scolarité des jeunes, considérée également comme un levier essentiel de leur parcours pour favoriser leur intégration.



Nous félicitons les 8 diplômés au sein du Dispositif MNA !



**YOUSSEF
IBRAHIMA
BACHIR
GAITH
ADAMA
ADELAIDE
ABDOULAYE
MAHAMADOU**

BRAVO POUR VOTRE INVESTISSEMENT

- 1 ASSR2*
- 1 Bac français
- 1 DELF* niveau A1
- 2 DELF niveau A2
- 1 CAP* spécialité cuisine
- 1 Certificat de formation générale
- 2 Titres professionnel de commis de cuisine

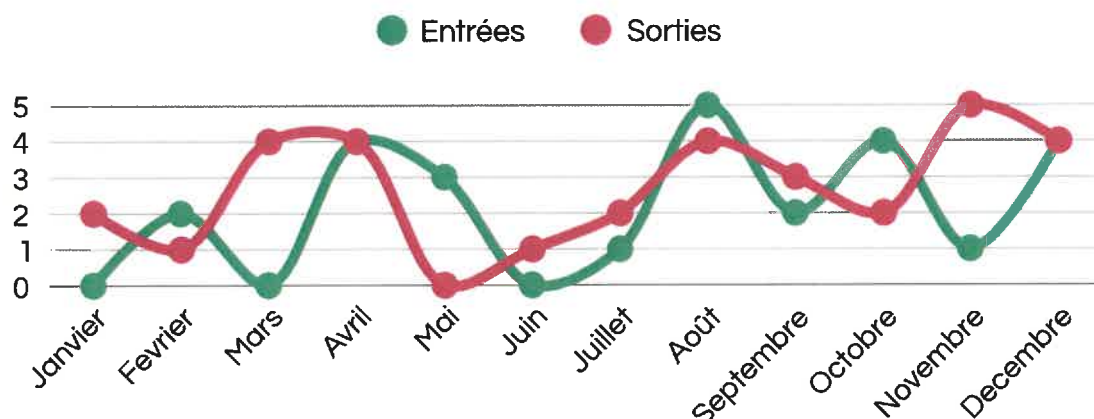
*DELF : Diplôme d'études en Langue Française

*ASSR2 : Attestations scolaires de sécurité routière

*CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

Entrées, sorties et orientations

Les entrées et les sorties du dispositif MNA en nombre de jeunes



Les pays d'origine des jeunes garçons et filles accueillis sur le dispositif MNA restent globalement les mêmes que ceux précédemment identifiés dans le dispositif MECS "Le CHEMIDA".

On note toutefois, en 2025, l'arrivée d'une jeune fille originaire d'Ukraine.

Orientation/ sortie	En nombre de jeunes
FJT	26
MECS LE CHEMIDA	2
Fugue	1
Logement autonome	1
Ermitage	1
CADA	1
Total	32



Sur un total de 32 sorties, la grande majorité concerne des orientations vers le FJT avec 26 personnes, soit environ 81%.

Les autres orientations restent très minoritaires, avec seulement 2 personnes vers la MECS faute d'autonomie suffisante pour rester positionnés sur le dispositif MNA. Les situations de fugue, le logement ordinaire, l'Ermitage et le CADA concernent chacune 1 personne.

Cela démontre que le FJT reste la principale orientation de sortie.

Entrées, sorties et orientations

Les sorties

2 Vers la MECS "Le CHEMIDA"

En septembre, 2 jeunes garçons de 15 et 16 ans ont rejoint la MECS CHEMIDA en raison de leur vulnérabilité et d'un besoin d'accompagnement renforcé.

1 Fugue

1 fugue a été enregistrée : un jeune soudanais a quitté le territoire pour rejoindre des amis en Angleterre, confronté à l'attente de sa réponse OFPRA et à l'absence de solution scolaire après son évaluation au CIO.

1 vers un autre foyer

1 jeune fille a été orientée vers l'Ermitage suite à la naissance de son enfant, le foyer n'étant pas en mesure d'assurer un accompagnement à long terme pour une jeune maman et son bébé (soutien à la parentalité, suivi éducatif, etc.).

1 vers un CADA

1 jeune fille a dû rejoindre au CADA de Lyon sa mère nouvellement arrivée en France. En effet une fois le représentant légal présent sur le sol français, le / la jeune MNA n'est plus considéré(e) comme isolé(e). Malgré sa volonté de rester au PAJH pour finir sa scolarité (année du BAC), les recommandations des professionnels et des enseignants, la jeune a dû quitter notre foyer. Les éducateurs ont toutefois maintenus le lien avec elle pour suivre sa situation, qu'elle a perçu comme une décision injuste.

26 Au FJT

26 jeunes ont été orientés vers le dispositif FJT après avoir atteint leur majorité et obtenu un logement de type studio.

1 logement ordinaire

1 jeune est sorti du dispositif afin d'accéder directement à un logement ordinaire.

On notera que le dispositif MNA possède quelques logements en diffus permettant ainsi de parfaire l'éducation des jeunes vers l'autonomie.

Deux jeunes initialement hébergés en collectif ont ainsi pu intégrer un logement en diffus, rejoignant un jeune de la MECS déjà installé sur ce type d'hébergement. Au-delà de la satisfaction liée à cette orientation, cet emménagement constitue pour eux une reconnaissance des efforts réalisés sur les plans scolaire, professionnel et comportemental, ainsi qu'en matière d'autonomie dans les démarches du quotidien et la vie collective. Les trois jeunes partagent désormais le même logement et ont construit des habitudes communes. Cette organisation représente une réussite tant pour eux que pour l'équipe éducative, qui poursuit un accompagnement attentif malgré la distance.

Une montée en compétence

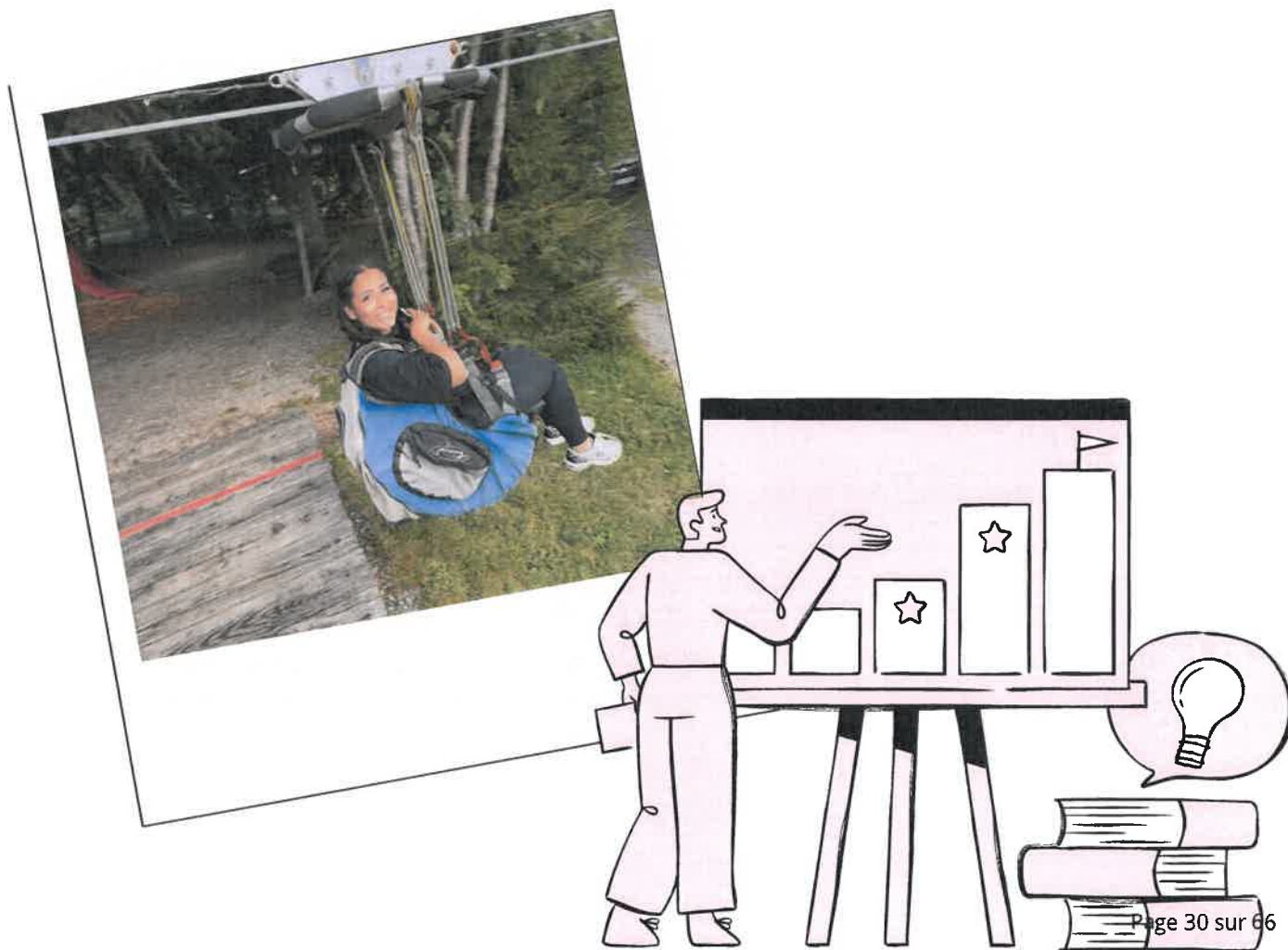
Dans les changements majeurs, en septembre, nous pouvons aussi mentionner l'évolution de poste d'un salarié du PAJH. Au regard de son ancienneté dans l'association, de son investissement constant, de sa relation avec les jeunes, ses compétences ainsi que de la volonté d'ACCES de monter ses employés en compétence, 1 TESF est passée au poste travailleuse sociale.

Cette travailleuse sociale non diplômée envisage de réaliser une VAE (validation des acquis de l'expérience) au cours de l'année 2026.

“ Témoignage de Lina, travailleuse sociale

« Je suis très satisfaite d'avoir évolué vers un poste d'éducatrice, qui correspond davantage à mes compétences acquises par le passé, mes envies et aspirations professionnelles. Cette nouvelle fonction me permet de m'investir pleinement auprès des jeunes et donner davantage de sens à mon travail. Je suis aujourd'hui pleinement épanouie dans mes missions et plus en adéquation avec mes valeurs. Grâce à ce poste je développe mes compétences chaque jour ainsi que ma posture professionnelle.

Je suis heureuse d'exercer au sein d'une équipe bienveillante, solidaire et investie, qui favorise la collaboration et la qualité de l'accompagnement proposé »



5

L'hébergement d'urgence

Un arrêté du 20 novembre 2019 a précisé les modalités d'évaluation des personnes se présentant comme mineures non accompagnées sur l'ensemble du territoire français.

Un outil national d'appui à l'évaluation de la minorité (fichier AEM) est opérationnel depuis début 2019 et a été déployé dans la quasi-totalité des départements, y compris en Alsace.

En Alsace, la prise en charge des MNA commence systématiquement par cette évaluation de la minorité et de l'isolement par les services de la DASE (Direction de l'aide sociale à l'enfance), qui fonctionne selon les mêmes règles nationales qu'ailleurs en France. Cette étape d'évaluation s'est généralisée et institutionnalisée depuis l'application des textes nationaux (notamment l'arrêté de 2019 et les pratiques organisées autour de la loi « Taquet » de 2022), ce qui signifie que Strasbourg réalise ces évaluations depuis au moins 2019 et de façon consolidée depuis 2020-2021.



L'hébergement d'urgence correspond à un accueil temporaire de MNA mis en place dès leur arrivée sur le territoire français. Les jeunes orientés par la police sont accueillis dans les locaux de la Maisonnée CHEMIDA dans l'attente de leur évaluation par l'ASE.

En France, l'évaluation de la minorité et de l'isolement des personnes se déclarant MNA est une étape obligatoire avant toute prise en charge en protection de l'enfance. Elle est menée par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance (ASE) conformément à la réglementation nationale depuis plusieurs années.



Au PAJH, le dispositif MNA comprend quatre places d'hébergement d'urgence, avec la particularité de pouvoir accueillir aussi bien des filles que des garçons. Au total, 3 chambres de 2 places sont réservées à l'HU : 2 pour les garçons et une pour les filles soit 6 places dédiées afin de répondre aux besoins liés au genre.

Dès leur arrivée, les jeunes bénéficient de repas préparés ainsi que d'un kit complet d'hygiène afin de satisfaire leurs besoins essentiels durant leur séjour. Cette prise en charge matérielle nécessite une gestion rigoureuse des stocks et des commandes, assurée de manière régulière. Le personnel de ménage, en collaboration avec les éducateurs, veille également à la propreté des chambres afin qu'elles soient en permanence prêtes à accueillir un(e) jeune, à tout moment du jour ou de la nuit.

L'hébergement d'urgence exige par ailleurs une vigilance constante, une logistique infallible et requiert de l'ensemble des professionnels une grande adaptabilité afin de pouvoir accueillir un(e) jeune à toute heure du jour ou de la nuit.

Evolution des effectifs

	2023	2024	2025
Garçons	220	206	143
Filles	25	17	20
Effectif total	245	223	163
Nombre de nuitées	1 422	856	489
Taux d'occupation	97,39%	58,63%	33,49%
Durée moyenne de séjour	5, 80 jours	3,83 jours	3 jours
Moyenne d'âge	16,56 ans	16,80 ans	16, 57 ans

Le nombre de garçons diminue régulièrement, passant de 220 en 2023 à 143 en 2025, soit une baisse de 35% sur trois ans. Concernant les filles l'effectif est plus faible et fluctuant passant d'une proportionnalité garçons/filles de 10 à 12% entre 2023 et 2025. L'effectif global suit cette tendance à la baisse, passant de 245 en 2023 à 163 en 2025.

Nuitées et taux d'occupation

Les nombre de nuitées chutent : 1 422 en 2023 à 489 en 2025, ce qui représente une baisse de près de 66 %. De même pour le taux d'occupation qui connaît une forte diminution : de 97,39 % en 2023 à seulement 33,49 % en 2025.

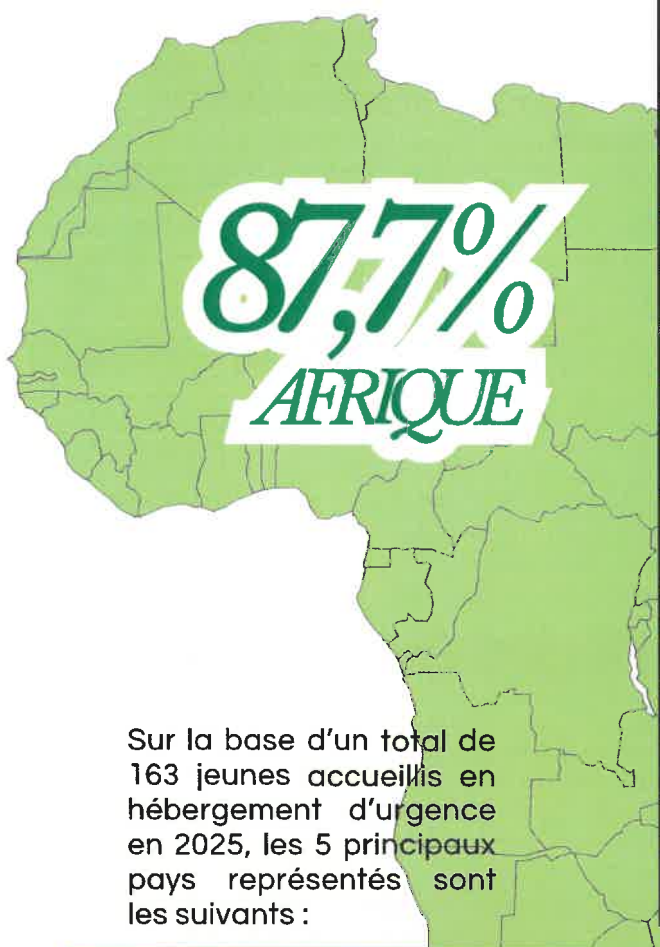
Le dispositif est de moins en moins occupé avec des séjours plus courts dépassant rarement la nuitée. C'est une tendance nationale (-30% en 2024) qui peut s'expliquer par une évolution des routes migratoires, des politiques de contrôle renforcées et un durcissement des procédures d'évaluation en France et/ou des facteurs géopolitiques dans les pays d'origine.

Durée moyenne de séjour

Elle diminue progressivement pour atteindre 3 jours en 2025, ce qui confirme une rotation plus rapide des jeunes.

L'âge moyen

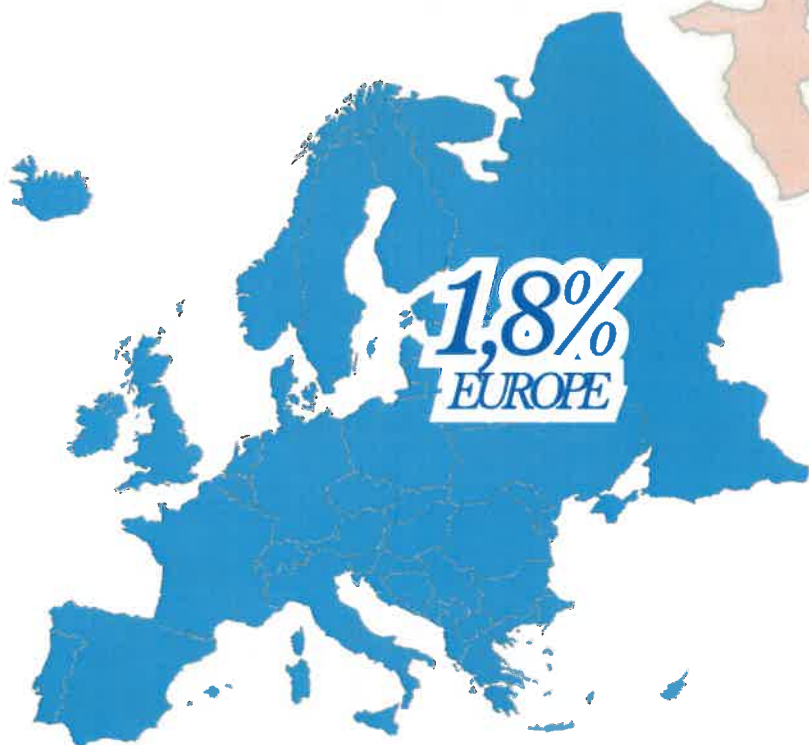
L'âge moyen reste relativement stable autour de 16,5–16,8 ans, ce qui montre que la population accueillie conserve un profil similaire malgré la baisse des effectifs.



Sur la base d'un total de 163 jeunes accueillis en hébergement d'urgence en 2025, les 5 principaux pays représentés sont les suivants :

La Côte d'Ivoire : 38 jeunes soit 23,3 %
 La Guinée : 36 jeunes soit 22,1 %
 L'Algérie : 22 jeunes soit 13,5 %
 Le Mali : 12 jeunes soit 7,4 %
 Et le Maroc : 7 jeunes soit 4,3 %

Pays d'origine 2025	Effectif en nombre de jeunes	Pays d'origine 2025	Effectif en nombre de jeunes
Cote d'Ivoire	38	Palestine	2
Guinée	36	Bangladesh	2
Algérie	22	Ukraine	2
Mali	12	Somalie	2
Maroc	7	Arménie	2
Afghanistan	7	Cameroun	2
Gambie	5	Lybie	2
Tunisie	4	République du Congo	2
République Démocratique du Congo	3	Angola	1
Pakistan	3	Irak	1
Sénégal	3	Egypte	1
Sierra Leone	3	France	1
TOTAL DE JEUNES : 163			



Les cinq pays les plus représentés affichent 69,4 % des accueils d'urgence en 2025 soit plus de la moitié des accueils. On constate donc une forte prédominance de jeunes originaires d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. Ce constat s'inscrit dans la continuité de ceux établis dans ce rapport pour les autres dispositifs.

Entre 2023 et 2025, le dispositif connaît :

- une baisse drastique du nombre de nuitées et du taux d'occupation.
- des séjours plus courts.
- une population dont l'âge moyen reste stable.

Nouveau fonctionnement des évaluations

En pleine réorganisation, la Collectivité européenne d'Alsace a ouvert ce premier trimestre à Strasbourg, dans le quartier de l'Elsau, un centre dédié à l'accueil et à l'évaluation des MNA, avec une capacité de 40 places. Ce centre centralise les étapes d'accueil, de mise à l'abri (5 jours) et d'évaluation directement sur place.

Cette organisation implique que les jeunes arrivant en hébergement d'urgence à Mulhouse doivent désormais se rendre seuls à Strasbourg pour leur évaluation.

C'est une nouveauté, puisque jusqu'à présent, un éducateur de l'ASE de Mulhouse accompagnait les jeunes pour réaliser l'évaluation dans leurs locaux.

Depuis cette délocalisation, l'ASE transmet les billets de train par voie électronique pour le lendemain ou le surlendemain, et les jeunes doivent se déplacer seuls.

Cette situation représente un défi important pour les jeunes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, pouvant entraîner de l'anxiété ou un découragement en cas de perte de repères (lecture d'un plan) et compromettre l'aboutissement de leur demande.

On notera que certains jeunes mineurs non accompagnés peuvent arriver sur le territoire sans passer par l'hébergement d'urgence et se présenter directement dans les locaux de l'Aide Sociale à l'Enfance à Mulhouse ou à Strasbourg.

En conclusion le dispositif accueille moins de jeunes, pour des périodes plus courtes, tout en maintenant un profil d'âge similaire.



6

LeFJT (Foyer de Jeunes Travailleurs)

Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), est une résidence sociale et un habitat jeune. C'est un dispositif hybride unique relevant à la fois du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et du Code de la Construction et de l'Habitation. La loi n°2002-2 a renforcé son statut en définissant ses règles d'organisation et de fonctionnement.

Aujourd'hui, le FJT accueille:

- Des jeunes en apprentissage ou salariés,
- Des jeunes majeurs sous « Contrat Jeune Majeur »,
- Et un jeune en Contrat d'Engagement Jeunes en Rupture (CEJR).

Véritable tremplin vers l'autonomie, le FJT offre un cadre sécurisé pour permettre aux jeunes de construire progressivement leur avenir. ACCES propose des studios, chambres sur le site des Chaudronniers et des appartements en diffus, ciblant principalement des jeunes aux revenus modestes, souvent sortis de dispositifs de protection de l'enfance comme ceux relevant de la Maisonnée CHEMIDA.

Le dispositif en quelques chiffres :

	2023	2024	2025
Effectif	69	41	56
Nombre de nuitées	13 108	7 658	11 698
Taux d'occupation	89%	53,45%	80,12%
Durée moyenne de séjour	191,15 jours	182,33 jours	208,89 jours
Moyenne d'âge	18 ans	19 ans	19,47 ans

En 2024, l'effectif a fortement diminué (- 40 % par rapport à 2023) en raison d'un contrôle de la CAF, qui a imposé, conformément à la circulaire CNAF, un plafond de 15% de jeunes sous convention impliquant de fait une baisse importante. En 2025, on constate une reprise des effectifs, qui reste néanmoins inférieure au niveau de 2023.

Le dispositif en quelques chiffres :

NOMBRE DE NUITÉES

Le nombre de nuitées suit la même tendance que l'effectif, avec un creux marqué en 2024 et un rebond en 2025. La hausse en 2025 montre un meilleur taux d'occupation.

La hausse de la durée moyenne de séjour et du nombre de nuitées en 2025 suggère un accompagnement qui s'inscrit dans la durée.



Le taux d'occupation chute nettement en 2024 avant de remonter à 80% en 2025 signe d'un rééquilibrage en cours, bien qu'il reste légèrement inférieur à celui de 2023.

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

La durée moyenne de séjour, qui avait légèrement diminué en 2024, connaît une augmentation notable en 2025, indiquant que les jeunes restent plus longtemps.

Cette tendance reflète l'impact de la loi Taquet, favorisant un accompagnement prolongé des jeunes :

1. Plus de stabilité pour le public accueilli,
2. Des parcours vers l'autonomie mieux adaptés,
3. Des projets à long terme (apprentis, jeunes majeurs sous contrats spécifiques).

2023	2024	2025
191,15 jours	182,33 jours	208,89 jours



Le signe d'une stabilisation du public.

2025 montre une reprise positive, avec un taux d'occupation proche de 2023 et une durée moyenne de séjour plus longue.

Répartition par sexe et moyenne d'âge

Répartition par sexe

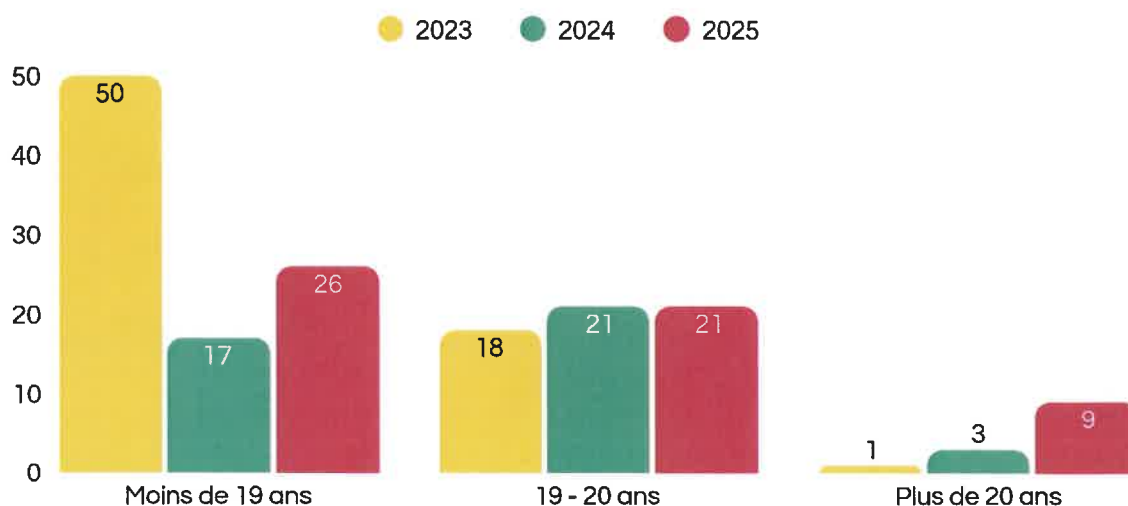
Sexe	2023	2024	2025
M	55	33	39
F	14	8	17
Total	69	41	56

Les jeunes hommes restent majoritaires chaque année même si leur nombre diminue globalement.

En 2025, on compte 39 hommes et 17 femmes. Cela représente environ 70 % d'hommes contre 30 % de femmes. La part des femmes augmente par rapport aux années précédentes.

Globalement, après une baisse de l'effectif en 2024, la situation s'améliore en 2025 annonçant un léger rééquilibrage entre les sexes.

Evolution des tranches d'âge entre 2023 et 2025



On constate un vieillissement progressif du public. N'ayant plus de public sous convention en dehors du CEJR, le FJT est aujourd'hui occupé principalement par des jeunes majeurs engendrant de fait une augmentation de la moyenne d'âge.

La durée de séjour plus longue et l'accueil d'un public plus âgé impliquent une adaptation des modalités d'accompagnement, notamment en renforçant le suivi vers l'autonomie, l'insertion professionnelle et l'accès au logement, tout en prenant en compte des besoins plus complexes et des parcours souvent plus marqués.

Au 31 décembre 2025

En 2025, le FJT comprend 47 jeunes actifs sur 56 jeunes accompagnés soit un taux d'insertion remarquable de **84 %** via les études, l'apprentissage, l'emploi direct (CDI/CDD) dont 15 qui ont obtenu un diplôme qualifiant au cours de l'année 2024-2025.

Parmi les jeunes en recherche d'emploi ou de formation :

7 jeunes ont obtenus un diplôme en juin

3 jeunes sont en CEJ²

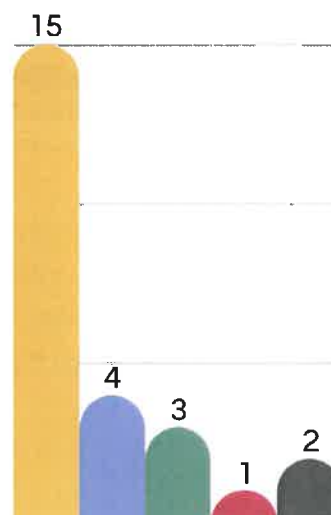
Catégorie socio-professionnelle	2023	2024	2025
Etudiants	13	12	9
Recherche d'emploi ou de formation	0	3	18
Apprentis	3	24	25
CDI/CDD	51	2	4
Total	69	41	56

Domaines d'apprentissage des jeunes au FJT en 2025

- Restauration
- BTP*
- Commerce
- Boucherie
- Boulangerie

On notera encore une fois qu'à nouveau ce sont les secteurs en tensions qui sont privilégiés.

Ces chiffres témoignent d'un engagement sans faille de la part des jeunes et d'une détermination admirable.



BTP* : Batiment et travaux publics



Nous félicitons les 7 diplômés au sein
du foyer jeunes travailleurs !



**RAMATOU
BARAKISS
JUNIOR
RAMY
OUSMANE
ALASSANE
ANNE-ESTHER**

BRAVO POUR VOTRE INVESTISSEMENT

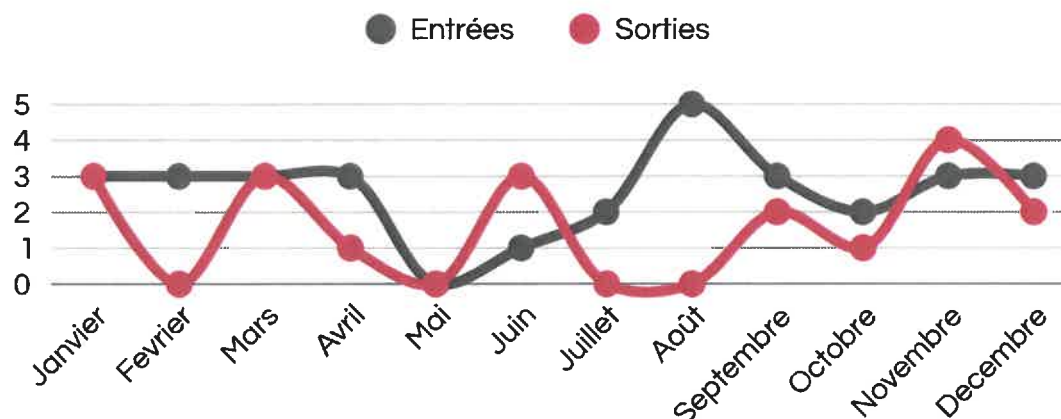
- 1 Bac Pro
- 1 Bac Pro ASSP*
- 1 Bac Pro Vente
- 1 CAP* spécialité peinture
- 1 CAP spécialité logistique
- 1 CAP spécialité cuisine
- 1 CAP spécialité commerce polyvalent

*CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

ASSP : Accompagnement soins et services à la personne

Entrées, sorties et régularisation

Concernant les sorties du dispositif, 32% de jeunes sont sortis :



18 ont intégré un logement autonome sur Mulhouse et alentours
1 jeune a été incarcéré

Accès aux droits et régularisation

4 mois avant la majorité du jeune accueilli à la Maisonnée CHEMIDA, une demande de régularisation via un titre de séjour est réalisée avec le jeune auprès des services de la préfecture. Les réponses apportées par l'administration dépendent de la situation spécifique du jeune. De ce fait, l'issue de la demande reste incertaine et les délais de réponse peuvent être variables.

Au 31 décembre 2025 :

20 EN ATTENTE

20 jeunes sont en attente d'une réponse de la Préfecture.

Cette attente génère une forte inquiétude et une insécurité qui peut se traduire concrètement par la suspension du contrat de travail et faute de salaire le jeune pourrait également perdre son logement si l'ASE ne participait pas financièrement au paiement du loyer.

2 APS

2 jeunes ont obtenus une Autorisation Provisoire de Séjour (APS)

L'APS constitue une mesure provisoire en vue de la régularisation, garantissant au jeune une protection temporaire et lui offrant la possibilité de manifester son engagement durablement, en respect des critères énoncés dans la décision notifiée.

29 TITRES DE SEJOUR

29 jeunes ont obtenu un titre de séjour

L'obtention du titre de séjour constitue une étape majeure vers la stabilité et l'autonomie du jeune. Elle sécurise sa situation administrative en ouvrant la voie à une insertion durable, facilite son intégration sociale, scolaire et professionnelle, et valorise à la fois ses efforts et l'accompagnement soutenu des éducateurs dans son parcours.

3 OQTF

3 jeunes ont reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Ces situations, bien que minoritaires, rappellent les difficultés persistantes pour certains jeunes d'obtenir des papiers mettant en échec leurs projets d'insertion. Si des recours sont opérés de façon systématique, il n'en reste pas moins que, lorsqu'il n'est pas engagé dans les 30 jours, le recours n'est pas suspensif et l'OQTF reste exécutoire, exposant ainsi le jeune à une mesure d'éloignement du territoire à tout moment.



2 NATIONALITES FRANCAISES

2 jeunes ont obtenus la nationalité française

La nationalité est une étape clé dans le parcours migratoire du jeune. C'est l'aboutissement de nombreuses démarches administratives et d'efforts pour son obtention. Elle est intégrée au projet personnel du jeune, en facilitant ses démarches et en valorisant cette étape dans la construction de son parcours professionnel et éducatif.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) « Le CEJ s'adresse spécifiquement aux personnes entre 16 et 25 ans (ou moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans emploi, qui ne sont pas en formation ni en études et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable ».

Source: Ministère du travail et des solidarités.

1 logement de moins en 2025

Depuis novembre 2022, le Pôle Actions Jeunes et Habitat (PAJH) s'est inscrit dans le consortium du projet porté par l'association SURSO, dans le cadre du dispositif CEJR, en mettant à disposition deux logements dédiés à l'accompagnement vers l'autonomie. En 2025, le projet s'est poursuivi avec un budget dédié au logement plus contraint.

En 2025, face à une diminution des financements du projet, un logement a été retiré malgré les effets bénéfiques pour les jeunes accueillis.

Les jeunes engagés dans le projet répondent à des problématiques identifiées et des critères définis. Parmi ces éléments figurent notamment :



les situations de précarité comme l'absence de logement stable ou durable.



les difficultés liées à la santé, qu'elles soient physiques ou psychiques, y compris les problématiques d'addiction.



le niveau de qualification constitue un autre facteur déterminant en particulier pour les jeunes en situation d'illettrisme ou rencontrant des obstacles liés à la langue comme les publics allophones.

Certains profils sont considérés comme nécessitant un accompagnement renforcé. C'est le cas des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, de ceux ayant été suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, des personnes sortant de détention, ainsi que des mineurs non accompagnés ou des bénéficiaires d'une protection internationale.

En lien avec les partenaires (APSM, SURSO) l'accompagnement vise à favoriser la stabilité émotionnelle, la confiance et la socialisation, tout en permettant aux jeunes de progresser à leur rythme dans un logement autonome type studio. Pour ce faire les éducatrices rencontrent régulièrement les jeunes dans le but d'assurer le suivi et un accompagnement optimal. Pour ce faire :



Nous favorisons les temps de participation aux temps collectifs au sein du PAJH permettant ainsi de renouer du lien social, reprendre confiance et éviter les situations d'isolement grave.



Des entretiens formels et informels adaptés aux besoins de chaque jeune sont réalisés de **1 à 7 fois par semaine**.

En quelques chiffres :

Les jeunes accueillis dans ce cadre sont majoritairement des hommes (4) et nous comptons 1 femme en 2023. Ils sont âgés de 18 à 23 ans en début de leur parcours d'autonomisation.

CONVENTION POUR 1 LOGEMENT EN 2025
2 PLACES OCCUPEES

SEXE / AGE	ORIENTATION	DATE ENTREE	DATE DE SORTIE	DUREE DE SEJOUR
M / 23 ans	SURSO	04/2023	11/2023	210
F / 19 ans	APSM	05/2023	12/2023	222
M / 19 ans	SURSO	06/2024	09/2024	164
M / 19 ans	APSM	11/2023	08/2024	275
M / 20 ans	APSM	02/2025	31/12/2025	315
M / 18 ans	ASE du Doubs	09/2024	01/2025	129

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour est de 7,2 mois, variant de durée de séjour de 129 à 315 jours selon les besoins spécifiques.

L'origine des orientations

2 jeunes ont été orientés par l'association SURSO, 3 jeunes par l'APSM et 1 par l'ASE du Doubs. Les orientations sont validées en commission CEJR

SEXE / AGE	Participation petit déjeuner	Nombre d'entretiens formels et informels (par semaine)	Ratios de Participation aux activités (par an)
M / 23 ans	0	1	2-3
F / 19 ans	1	2-3	0-1
M / 19 ans	1	4-7	1-2
M / 19 ans	3	0-1	0
M / 20 ans	5	2-3	4-5
M / 18 ans	0	0-1	0

Certains jeunes sont très engagés dans toutes les activités, tandis que d'autres participent très peu. La participation aux entretiens est globalement plus régulière que celle liée aux activités. On observe aussi des profils contrastés : certains privilégient les entretiens, d'autres les activités.

Nous avons également organisé une réunion d'expression pour les jeunes en vue de mettre en place le Conseil de Vie Sociale (CVS) pour l'année 2026.

La réunion d'expression a eu beaucoup de succès en 2025. Autour d'un repas les jeunes ont pu s'exprimer sur leur quotidien en faisant part de leur attentes, idées, difficultés et problématiques. Les jeunes verbalisent le renouvellement de ce temps convivial plus propice à l'échange pour le profil des jeunes que nous accompagnons actuellement.

LA REUNION D'EXPRESSION AU FJT

L'hétérogénéité des parcours souligne la nécessité qu'ils puissent tous être entendus en lien avec l'importance du suivi individualisé modulé en fonction de leurs besoins.

“ Intégrer le Fjt, une période de doute...”

Je viens d'intégrer un logement dans un petit collectif avec 2 autres jeunes. J'appréhendais le changement, je me disais que ça allait être difficile. Car avant j'étais mineur et j'étais dans un groupe où j'étais accompagné pour tout. Au FJT, je pensais qu'il fallait que je devienne automatiquement autonome. Au final, je constate que je suis écouté, conseillé, l'appartement est bien, l'éducatrice est disponible et je bénéficie d'un accompagnement correct et satisfaisant.

Témoignage de K.K.J, un jeune accompagné au FJT

“ La découverte du Fjt par Jeannette, éducatrice spécialisée

Ce dernier semestre de l'an 2025 au FJT est un mélange de découvertes et d'enseignements. Je suis nouvelle éducatrice, ma prise de fonction a été effective en juillet 2025.

Comme toute débutante, la compréhension de mon poste et de ma mission a été prioritaire afin de comprendre le fonctionnement. J'apprends doucement à connaître les jeunes que j'accompagne. La rencontre avec eux se fait progressivement au travers des actions que nous souhaitons. Mon poste au FJT nécessite un travail de communication et d'équipe avec mes autres collègues de l'administration, de la maintenance et l'équipe éducative. J'ai partagé avec l'équipe ma réflexion sur les actions éducatives que je propose de mettre en place pour les jeunes du FJT.

Comme chaque année, nous avons participé au forum des jeunes organisé par la CEA, afin de faire connaître le FJT et de présenter nos missions.

Ce forum a accueilli **plus de 100 visiteurs** dont 67 jeunes ayant émargés et plus de 40 professionnels.



Les appels a projet - CAF et Action Logement



En 2025, nous avons obtenus des financements spécifiques :

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

La CAF

Dans le cadre du soutien à l'investissement des FJT visant à favoriser l'autonomisation des jeunes par l'accessibilité à un logement adapté et encadré par un accompagnement éducatif, la CAF a accordé une aide de 35% à l'aménagement du foyer jeunes travailleurs

représentant **1 563 €** pour l'achat de trois ordinateurs destinés aux jeunes.

Ce projet ayant pour objectifs de :

Permettre aux jeunes de gagner en autonomie en se familiarisant avec les outils du numérique (pack office, sécurisation des données, éducation aux médias)

Favoriser les interactions intercommunautaires, la mixité et l'écoute, l'entraide (etc.) à travers des ateliers collectifs incitant à la co-construction de projets.

Compléter notre accompagnement auprès des résidents pour pouvoir accéder à leurs droits afin de s'insérer socialement et professionnellement.

S'inscrire dans la démarche des promoteurs du net pour être au plus prêt des préoccupations des jeunes.

Ce projet s'est concrétisé par la mise en place d'ateliers individuels ou collectifs. Le financement n'ayant été effectif qu'en fin d'année 2025, les ateliers ne se mettront en place qu'en 2026.

ActionLogement

Suite à notre réponse à un appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet le soutien exceptionnel à l'accompagnement social des résidents des Foyers de Jeunes Travailleurs dans la maîtrise de leur consommation de fluides, nous avons obtenu un financement ayant pour objectif principal de sensibiliser les résidents aux économies d'eau et à l'adoption d'écogestes au quotidien.

Les actions prévues sont :

Installation d'équipements économes en eau :

- ➔ Mise en place de plaquettes économes dans les WC permettant une réduction de 40 % de la consommation d'eau, soit 3 à 4 litres par tirage.

Actions de sensibilisation auprès des jeunes :

- ➔ Animations collectives sur les écogestes et la préservation des ressources.
- ➔ À réception des équipements, les animations collectives seront organisées toutes les deux semaines afin d'assurer une sensibilisation régulière et progressive.

Les actions pédagogiques utiliseront des supports interactifs et ludiques :

- ➔ Jeux interactifs : 2 jeux de 7 familles spécifiques sur les thématiques d'énergie et de recyclage
- ➔ Bandes dessinées : à disposition pour sensibiliser les résidents aux économies d'eau et à la protection de l'environnement.

Le budget est également conditionné à la signature d'une convention action logement et la mise en place des vacances sur le site Action logement. Réponse attendue en janvier 2026.

1. PROJET 2026 - DÉLOCALISATION

Face à une forte demande, la délocalisation du FJT était prévue en 2025 pour augmenter sa capacité, moderniser les locaux et séparer mineurs et majeurs. Malgré le soutien de nos partenaires, le projet n'a pas pu se concrétiser faute de financements.

Si le projet de délocalisation du site n'a pas pu aboutir, il n'en reste pas moins que ce projet reste d'actualité.

Des démarches ont été engagées auprès de la mairie, des bailleurs et de l'État. La particularité néanmoins pour le futur, c'est la proposition d'augmenter la capacité du FJT afin de tenir un équilibre financier viable.

2. AUGMENTER LA CAPACITE DU FOYER

3. CONVENTIONNER AVEC LE SIAO

En 2026, il est prévu de conventionner avec le SIAO afin de répondre à un besoin à hauteur de 30% de places dédiées. Les démarches sont en cours de finalisation avec les services de la DDETSP



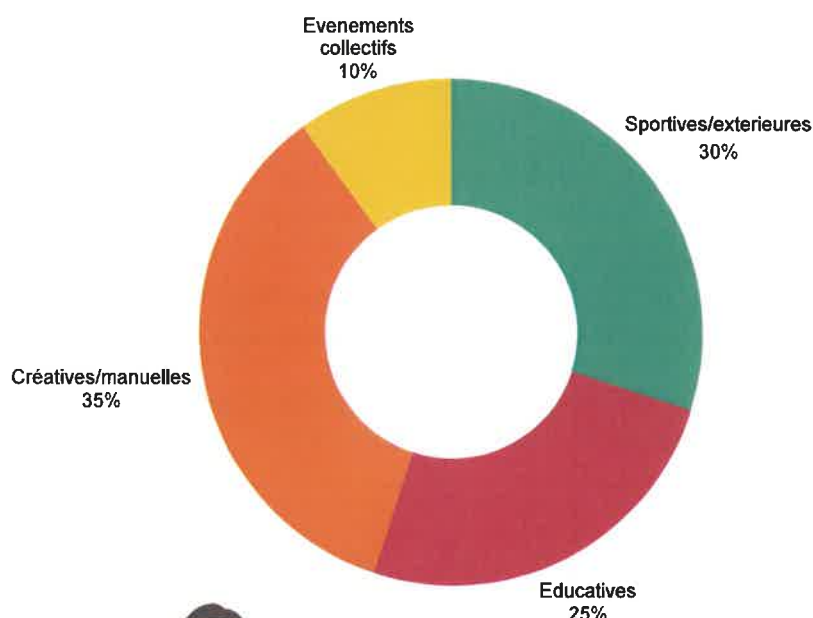
7 LES ANIMATIONS



au sein du foyer sur l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une grande diversité d'actions éducatives, sociales et culturelles. Les activités mises en œuvre ont permis de mobiliser les jeunes autour de projets participatifs, favorisant le vivre-ensemble, l'autonomie, la créativité et l'ouverture sur le monde.

Ces actions ont également contribué au développement des compétences psychosociales des jeunes, notamment l'estime de soi, la confiance, la coopération et la projection dans l'avenir.



ATELIERS BIEN-ÊTRE : PUBLIC FÉMININ

Des ateliers autour du maquillage, de la coiffure et de la danse ont été proposés aux jeunes filles. Ces temps ont permis de créer du lien entre jeunes, de favoriser les échanges et de proposer un espace de détente en dehors du cadre habituel.



ACTIVITÉS SPORTIVES – FOOT EN SALLE (PARTENARIATS JPC ET PASTEUR STREETS)

Plusieurs séances ont été organisées tout au long de l'année, favorisant la cohésion, le dépassement de soi et les échanges entre jeunes du foyer, extérieurs et anciens résidents.

CAFÉ CONTACT



ET ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Des temps réguliers d'échanges ont été proposés autour de la scolarité (aide aux devoirs, soutien éducatif). L'utilisation d'une bibliothèque mobile a permis d'encourager la lecture et l'apprentissage du français. Des jeux de société ont également été proposés afin de stimuler les capacités cognitives et favoriser la socialisation.



ATELIERS CUISINE

Plusieurs ateliers culinaires ont été organisés dans une dynamique de partage, de transmission et de convivialité, favorisant le vivre-ensemble.

1. ACTIVITÉS ET ACTIONS 2025 MENÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

FEVRIER

11 février 2025 – Sortie Bowling (Cristal Palace, Wittelsheim)

Les jeunes ont participé à une sortie bowling dans une ambiance conviviale, favorisant la bonne humeur, le respect et la cohésion de groupe.

17 février 2025 – Sortie Patinoire

Cette activité a permis aux jeunes de découvrir le patinage sur glace. Elle a favorisé l'entraide, la solidarité et le dépassement de soi dans un cadre sécurisant.

MARS

24 mars 2025 – Atelier participatif « Festin Dessiné »

En partenariat avec l'illustratrice Lili Terrana et l'association EPICES de Mulhouse, les jeunes ont participé à un atelier intergénérationnel réunissant des personnes âgées et des habitants de quartiers prioritaires.

Au programme : dessin, préparation des repas, dressage et service à table. Cet atelier a permis de valoriser les échanges culturels, le respect des aînés et le lien social.

AVRIL

Atelier Théâtre

Encadrés par un comédien professionnel et un animateur, les jeunes ont travaillé la lecture à voix haute, la diction et la création de personnages. Cet atelier a favorisé la confiance en soi et l'expression orale.

MAI

2 mai 2025 – « Balades dessinées »

Les jeunes ont contribué à la réalisation d'une fresque collective représentant les bâtiments historiques de Mulhouse, dans le cadre des 800 ans de la ville, aux côtés de dessinateurs professionnels.

11 mai 2025 – Journée éco-citoyenne

Cette journée organisée par la Ville de Mulhouse a permis de sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux, notamment la pollution et la protection de la planète.

JUIN JUILLET AOUT

Cet été plusieurs activités ont été organisées pour les jeunes, à la fois au sein du foyer et dans le quartier afin de favoriser la sociabilisation, le bien-être et l'ouverture.

Activités sportives au Parc Neppert

Organisation de temps sportifs (football, volley-ball, squash) et participation au dispositif « Quartier d'été » de la ville de Mulhouse, favorisant la pratique sportive et la socialisation.

Ateliers manuels – bracelets brésiliens

Activité créative estivale permettant le développement de la motricité fine et de la créativité.

Une fête du partage accompagnée de la remise des diplômes a été organisée directement au foyer. Cet événement a rassemblé l'ensemble des jeunes, offrant un moment convivial de valorisation des parcours et des réussites de chacun.

Une randonnée à Dolleren, située à environ 45 minutes de trajet du foyer, a permis à 12 jeunes de profiter d'un moment en pleine nature, favorisant à la fois l'activité physique et les échanges informels.

Une sortie au plan d'eau de Reiningue, à environ 20 minutes de Mulhouse, a réuni 20 jeunes. Cette activité a offert un temps de détente et de loisirs en extérieur, particulièrement appréciés en période estivale.

Une journée à Colmar plage, accessible en 40 minutes, a réuni 12 jeunes. Cette sortie a permis de recréer un sentiment de vacances à la mer et de relaxation, propice à la déconnexion.

Toujours dans une logique de bien-être et de ressourcement, différentes activités au bord des lacs ont été proposées comme une sortie au lac de Kruth qui a rassemblé 7 jeunes.

Une randonnée au Ballon d'Alsace a permis à 12 jeunes de découvrir un environnement montagnard, tout en développant leur endurance et leur esprit de groupe.

Une activité de type Ninja Warrior à Wittenheim a mobilisé 12 jeunes. Cette expérience ludique et sportive a permis de travailler la coordination, la confiance en soi et le dépassement personnel.

Une visite de Strasbourg a également été organisée pour 12 jeunes, offrant une ouverture culturelle et la découverte du patrimoine d'une grande ville.

Une autre sortie au plan d'eau de Reiningue a réuni 8 jeunes, confirmant l'intérêt pour ce type d'activité rafraichissante et conviviale.

Une journée de luge d'été au Lac Blanc a permis à 20 jeunes de vivre une expérience dynamique et divertissante, alliant sensations et plaisir.

Par ailleurs, une journée citoyenne organisée au foyer a impliqué l'ensemble des jeunes. Cet événement a favorisé l'engagement, la participation collective et le développement du sens des responsabilités.

Enfin, une sortie supplémentaire au lac de Reiningue a permis à 12 autres jeunes de profiter d'un moment de détente de proximité.

SEPTEMBRE

Animation « Master Chef »

Une animation de type concours a été proposée par la service civique du PAJH, une stagiaire en formation d'éducateur spécialisé et une travailleuse sociale. Les participantes avaient pour défi de créer, en un temps limité, un gâteau original. Trois équipes, réunissant neuf jeunes filles, ont relevé ce défi dans une ambiance motivante et joyeuse. Les créations ont été présentées, goûtées puis évaluées par les jeunes et les professionnels. Ce moment a permis de valoriser chaque participante, de stimuler leur créativité, leur travail en groupe et leur confiance en elles.

Projet « Vision Board »

Ce projet, mené par notre service civique auprès de 20 jeunes lors de deux séances, a permis aux participants de réfléchir à leur passé, leur présent et leurs projets d'avenir. Les créations ont été affichées dans les chambres ou les espaces communs selon le choix des jeunes. Cet atelier a favorisé la projection dans l'avenir, la confiance en soi et la construction d'un parcours personnel.

OCTOBRE

4 octobre 2025 – Journée Prévention et Sécurité Routière

Les jeunes ont participé à une journée organisée par le Conseil Citoyen d'Illzach et le CSC Le Fil d'Ariane. À travers des ateliers interactifs (voiture-tonneau, casques de réalité virtuelle, exercices autour du code de la route), ils ont été sensibilisés aux dangers de la route et à l'importance des comportements responsables.

NOVEMBRE

12 novembre 2025 – Match de volley-ball (Palais des Sports de Mulhouse)

Grâce à la générosité du Palais des Sports, par le biais de l'ASE, les jeunes ont pu assister à un match de volley ball féminin.

Une sortie sportive très appréciée, favorisant le vivre-ensemble et la découverte d'un événement sportif dans une ambiance dynamique.

DECEMBRE

3, 4 et 6 décembre 2025 – Spectacle « Yé L'eau » (troupe BAOBAB)

Plusieurs groupes de jeunes ont eu l'opportunité d'assister à ce spectacle artistique qui traite des enjeux liés à l'eau et à l'environnement, organisé par le foyer pour célébrer la fin d'année avec tous les jeunes du foyer.

19 décembre 2025 – Fête de fin d'année

Organisation d'un repas festif réunissant tous les jeunes des différents dispositifs et professionnels dans une ambiance interculturelle, conviviale et bienveillante.

Accueil de la Micro-Folie !

DECEMBRE

Du 1er au 31 décembre 2025 – Accueil de la Micro-Folie

Mise à disposition d'un dispositif culturel grâce à notre partenaire La CAF du Haut Rhin et la fédération des FJT, l'URHAJ : La Micro Folie : musée numérique, impression 3D, flocage textile et réalité virtuelle Les jeunes ont pu développer leurs compétences numériques en s'amusant, créant et développant leur concentration tout en apprenant l'histoire de l'art durant des ateliers mis en œuvre durant les ateliers quotidiens mis en place par les animateurs à raison de séances ouvertes à tous durant 3h quotidiennement.



Participation : En moyenne, 6 jeunes ont participé chaque jour, avec une forte présence de jeunes réguliers.

Les garçons étaient plus nombreux que les filles. Ces dernières ont montré une préférence pour le musée numérique et le casque virtuel (visite des musées, jeux etc.).

Quatre activités étaient au programme : flocage sur vêtement, musée numérique, casque virtuel et impression 3D (tours Eiffel etc.). Deux ateliers se sont déroulés simultanément, comme, par exemple : le musée numérique et l'impression 3D, ou le flocage et le casque virtuel.

2. ACTIVITÉS MANUELLES ET CRÉATIVES

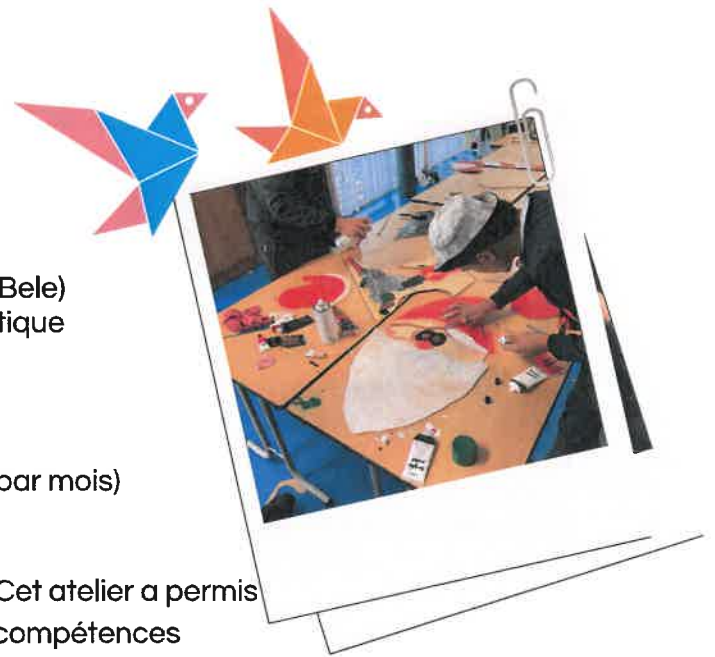
Atelier peinture (intervenante bénévole: Josiane Bele)
Initiation aux couleurs primaires et création artistique libre, favorisant l'expression et la créativité.

Atelier fil (tout au long de l'année)

Apprentissage du crochet et du tricot (deux fois par mois)

Réalisation de pochettes puis d'écharpes

Développement de l'autonomie et de l'entraide, Cet atelier a permis de renforcer la patience, la concentration et les compétences techniques des participantes qui se sont montrées très assidues.



3. SENSIBILISATION ET ENJEUX ÉDUCATIFS

L'ensemble des activités proposées s'inscrit dans une démarche pédagogique répondant à des besoins identifiés. Certaines actions ont porté des objectifs spécifiques de sensibilisation à des enjeux majeurs.

Sensibilisation à la sécurité routière (4 octobre 2025)
Cette action a permis aux jeunes de mieux appréhender les risques routiers et d'adopter des comportements responsables en tant qu'usagers de la route.

“TÉMOIGNAGE DE SANGARE

Je suis aller faire une journée de sensibilisation au code de la route avec des jeunes du foyer et Monsieur BuKa c'était bien : Après je suis monté dans la voiture dans le simulateur pour faire tourner la voiture comme quand on fait un accident ! Ton pied il est haut ta tête elle est bas tout le monde cria il ! Il faut faire attention d'être bien attaché en voiture ! c'était une bonne journée a la fin on a mangé un dessert



La fête de Noël était un événement
qui m'a marqué, j'ai mangé du saucisson
au poulet et j'ai bu des boissons on a fait
la fête. J'ai goûté des gâteaux traditionnels
alsaciens. J'ai reçu des cadeaux. C'était
vraiment adorable.

“TÉMOIGNAGE D'AMINATA”



L'année 2025 a été particulièrement riche en actions éducatives et en projets collectifs. L'implication des jeunes dans ces différentes activités a permis de renforcer leur autonomie, leur confiance en eux et leur capacité à interagir avec les autres.

L'ensemble des actions menées a contribué à promouvoir des valeurs essentielles telles que le respect, la solidarité, la citoyenneté et le vivre-ensemble, dans un cadre éducatif structurant et bienveillant.

Ces actions ont contribué à développer chez les jeunes une conscience citoyenne, un sens des responsabilités et une meilleure compréhension des enjeux sociétaux contemporains.



“ Une randonnée mémorable, témoignage d'Elia

« J'ai eu la chance de participer à une activité de randonnée durant l'été 2025 en compagnie de six jeunes. Nous avons partagé un moment particulièrement agréable. Entre les éclats de rire provoqués par l'épuisement d'une collègue, les échanges sincères sur leurs parcours de vie et les encouragements mutuels, l'ambiance était à la fois conviviale et bienveillante. Après trois heures de marche, nous avons enfin atteint un lac où nous avons pris le temps d'admirer la vue. Ce moment de pause nous a permis de nous retrouver autrement, en jouant à des jeux de leur enfance, dans une atmosphère remplie de joie, de complicité et de partage. Ce fut une expérience enrichissante, marquée par la bonne humeur et la création de souvenirs précieux. »

Elia, travailleuse sociale



Fresque réalisé par les jeunes dans le cadre de
"BALADE A DESSINER : Les grands batiments de
Mulhouse" - 800 ans de Mulhouse.



8

Focus Expérience Vivre l'accueil de l'intérieur

Pour mieux comprendre le quotidien des jeunes, la directrice et une monitrice-éducatrice ont vécu une immersion de deux jours au PAJH, expérimentant les mêmes conditions que les jeunes accueillis. Cette démarche a permis de saisir à la fois les besoins explicites, comme le confort, les repas et les activités, et les besoins implicites, liés à la sécurité, à la protection et au lien social.

L'expérience a mis en lumière la richesse humaine du PAJH : l'engagement constant de l'équipe, la chaleur des accueils, la qualité des repas et la valeur des moments partagés lors des ateliers ou activités. Elle a également révélé des points d'amélioration matériels : certaines zones à équiper ou rafraîchir, le manque de chauffage dans certains espaces, et la nécessité de multiplier les espaces conviviaux pour favoriser les échanges et la vie collective.

Cette immersion a permis de ressentir ce que signifie être accueilli et de confirmer que la véritable qualité d'accueil repose avant tout sur l'attention portée aux jeunes, la bienveillance de l'équipe et la reconnaissance de chacun, au-delà des aspects matériels.

"EXPLOR'ASSO"

Explor'Asso, c'est bien plus qu'un rendez-vous : c'est une démonstration collective que l'engagement citoyen construit chaque jour une société plus solidaire et plus vivante. Nous remercions chaleureusement nos élues pour leur présence et leur soutien, qui témoignent de l'importance accordée à l'engagement associatif sur notre territoire.

Merci également aux bénévoles, aux organisateurs et aux visiteurs : votre énergie et vos échanges font vivre la vitalité associative dont nous sommes fiers.



"CONGRÈS URHAJ LILLE"

600 participants, dont plus de 100 jeunes, se sont réunis à Lille pour un congrès consacré au logement des jeunes avec une délégation de 30 représentants. Les trois jours d'échanges ont mis en lumière des enjeux toujours d'actualité : accès au logement, autonomie et mobilité des jeunes malgré des contraintes budgétaires et politiques.

Les discussions ont souligné l'importance d'actions collectives et de politiques publiques adaptées à tous les jeunes. Enfin, l'évolution des besoins appelle à repenser les formes d'habitat, entre épanouissement individuel et vie collective.

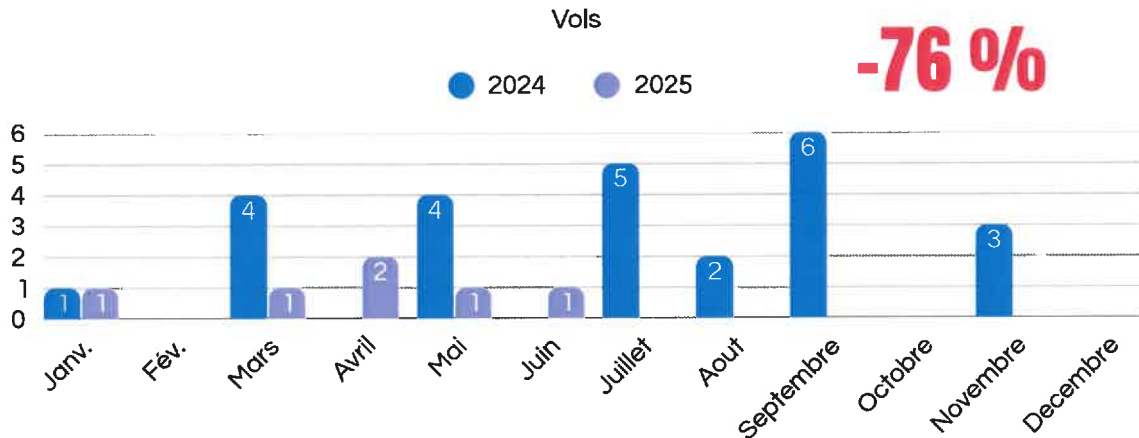
9 Les Incidents en 2025

Ce tableau reprend les incidents relevés au PAJH en 2024 et 2025, en les classant par type : incivilités, vols, santé/hygiène et dégradations matérielles. Il donne une vue d'ensemble assez claire de ce qui se passe dans la structure et de son évolution. On remarque surtout une baisse importante du nombre total d'incidents, qui passe de 456 en 2024 à 289 en 2025, soit environ 37 % en moins. Les incivilités restent les plus fréquentes, même si elles diminuent nettement en 2025. Les vols sont rares et encore en baisse. Les situations liées à la santé et à l'hygiène diminuent aussi. Quant aux dégradations matérielles elles restent peu nombreuses sur les deux années.

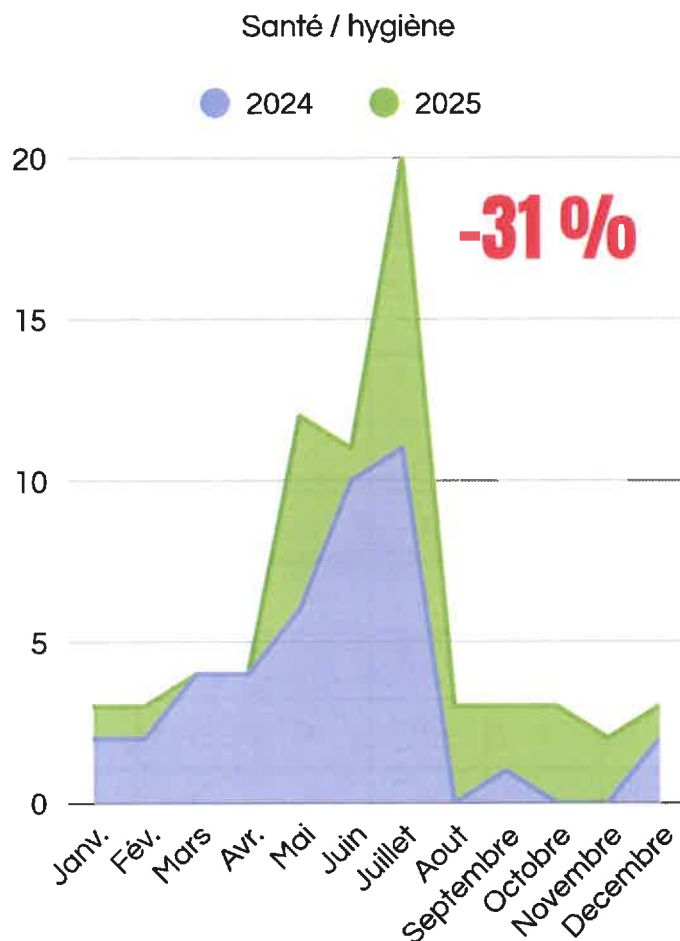
On remarque ainsi que le climat s'améliore en 2025, avec moins d'incidents et une tendance à la baisse dans tous les domaines.

Mois	Incivilités/non respect du rglt		Vols		Santé/hygiène		Dégradations matérielles		Total	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
janv-25	31	19	1	1	2	1	2	0	36	21
févr-25	30	13	0	0	2	1	3	0	35	14
mars 2025	37	26	4	1	4	0	3	3	48	30
avr-25	32	43	0	2	4	0	1	2	37	47
mai 2025	46	31	4	1	6	6	0	1	56	39
juin 2025	25	18	0	1	10	1	0	0	35	20
juil-25	33	44	5	0	11	9	0	0	49	53
août 2025	52	21	2	0	0	3	4	1	58	25
sept-25	39	9	6	0	1	2	3	0	49	11
oct-25	21	10	0	0	0	3	1	0	22	13
nov-25	5	7	3	0	0	2	4	1	12	10
déc-25	14	2	0	0	2	1	3	3	19	6
Total	365	243	25	6	42	29	24	11	456	289

Des données à la baisse

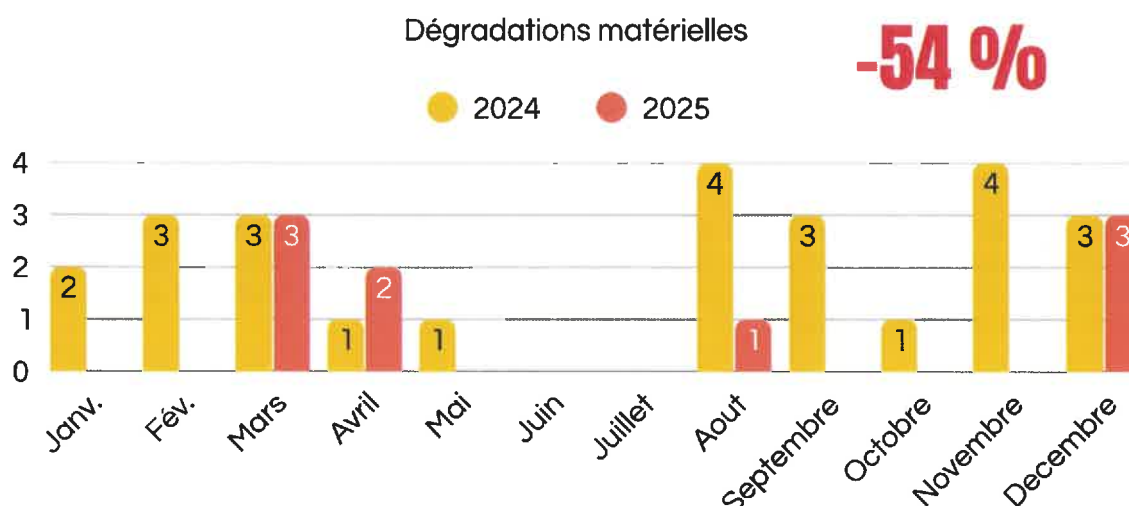


Une forte baisse des vols (-76%) est constatée en 2025, possiblement grâce à plusieurs actions : départ de certains jeunes, amélioration de la sécurité de la laverie et le renforcement des actions de prévention, sensibilisation (livret prévention vols...).

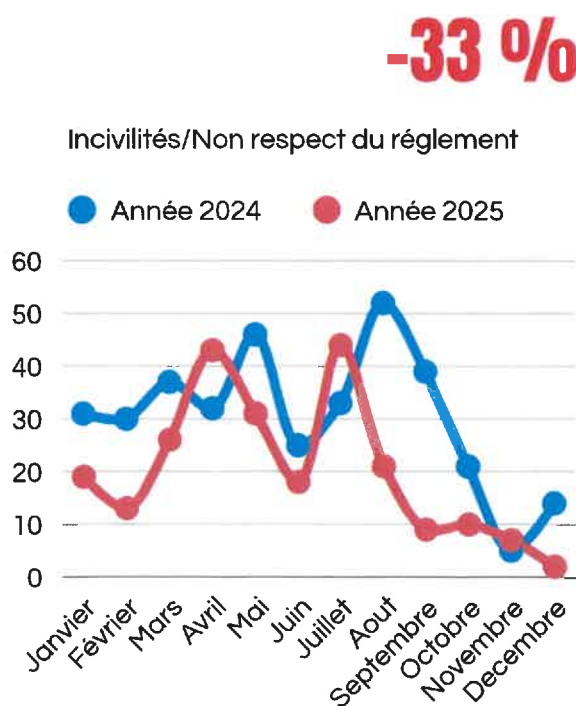


Dans le domaine de la santé et de l'hygiène, quelques appels au SAMU ou à SOS Médecin apparaissent, mais ce sont surtout les soucis de propreté dans les espaces communs qui ressortent. Après les week-ends, les lieux sont souvent laissés en mauvais état: poubelles pleines, cuisine salie, et autres traces d'usage intensif. Ces situations surviennent surtout durant les périodes de congés des jeunes.

Des données à la baisse



On notera également une forte baisse des dégradations matérielles. Elles relatent essentiellement: l'état des espaces communs (cuisine, extérieurs etc..). Des portes fracturées engendrant des couts exponentiels pour leur réfection voir leur changement. Des dégradations de type : dégouillage d'extincteurs etc. Si ces dernières sont moindre par rapport à 2024, elles restent néanmoins très onéreuses. Il est précisé que les dégradations peuvent être réalisées aussi par des intrus qui ne relèvent pas du service mais qui viennent voir des connaissances au foyer engendrant à la fois des dégradations et des incivilités. Même stoppés par nos surveillants de nuit qui font un travail remarquable à ce sujet, les intrus n'hésitent pas à se mettre en danger pour pénétrer dans les locaux : gravissent les murs, sautent au dessus du grillage etc. au risque de mettre leur vie en danger...



Les incivilités en lien avec le non-respect du règlement ont reculé de 33%. Elles concernaient notamment le bruit le soir tard dans les chambres, les intrusions de jeunes extérieurs et le squat dans les chambres, la consommation de stupéfiants ou encore l'utilisation de trottinettes dans les espaces communs. Cette évolution peut témoigner d'une meilleure communication et d'une bonne cohésion d'équipe, même si elle est aussi influencée par les jeunes présents et leur rapport au règlement. En effet, le squat et les intrusions extérieures sont souvent répétées par le ou les mêmes jeunes que ce soient les intrus ou ceux qui reçoivent les squatteurs.

Avec le soutien de

NOS PARTENAIRES

Poursuite de la collaboration en 2025

LA BANQUE ALIMENTAIRE :

En 2024, une convention a été conclue avec la Banque Alimentaire pour soutenir l'approvisionnement en produits pour le petit déjeuner et en articles d'hygiène. Ce partenariat offre des économies importantes, même si elles ne suffisent pas encore à couvrir l'ensemble des besoins.

LA FILATURE :

Une convention a été signée avec la Filature nous proposant le prêt du matériel visant la mise en place de Micro-Folies dans notre foyer pendant un mois (voir p54). Ce partenariat nous donne aussi accès à des tarifs très avantageux pour les spectacles.

ATELIER THEATRE :

Mathieu Didier, comédien, intervient chaque semaine dans le cadre d'un projet avec la ville de Mulhouse afin d'animer des cours de théâtre et des séances d'écriture. Cette rencontre a été rendue possible grâce à notre participation au Conseil de Quartier rue Neppert.

SEQUENCE DE TRAVAIL DE LA CONVENTION TERRITORIALE GENERALE :

Organisée par la M2A avec la CAF Enfance et Jeunesse, une première rencontre a eu lieu le 11 décembre 2024. À la suite de celle-ci, plusieurs groupes de travail ont vu le jour autour de la structuration et de la coopération entre partenaires dans le but de rédiger la nouvelle convention territoriale globale.

RALLYE DES STRUCTURES :

Nous avons pris part au rallye des structures MNA le 9 décembre 2024, une action permettant aux professionnels de découvrir les structures engagées auprès des MNA en ouvrant les portes de leurs établissements.

LA TABLE DE LA FONDERIE :

En 2024, une première rencontre avec le responsable et le cuisinier a permis d'imaginer la mise en place de plateaux-repas pour les jeunes hébergés à la MECS. La Table de la Fonderie répond à un défi majeur : aider les jeunes à s'habituer progressivement aux aliments consommés en France, à manger équilibré et à apprécier une alimentation saine. Des commissions repas et l'introduction de menus végétariens ou à base de poisson ont été prévues pour 2025, après le Ramadan.

PRAXIS :

Cette année marque notre deuxième participation au job dating organisé par PRAXIS en mars. Lors d'un après-midi, nous avons l'occasion de rencontrer des élèves éducateurs et des assistants de service social afin de faire connaître notre établissement.

EXPLOR'ASSO :

Nous avons pris part pour la deuxième année consécutive, début septembre, à cet événement dans le but de promouvoir notre association, de rencontrer des partenaires et de développer des collaborations. C'est un moment convivial propice aux nouvelles rencontres.



URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes) :

Chaque année, nous participons aux événements organisés par l'URHAJ, qui nous accompagne dans la gestion du FJT. Nous sommes également membres de leur conseil d'administration.

ALLIANCE DES AVOCATS :

Cette association, composée de bénévoles, œuvre en faveur des Mineurs Non Accompagnés (MNA) sur tous les aspects juridiques (formation des professionnels aux nouvelles lois, à l'instruction de dossiers et à l'accompagnement des mineurs au sein des tribunaux visant leur régularisation). Plus que jamais, la collaboration avec ce groupe est essentielle pour garantir la qualité des services offerts aux mineurs.

PROJET MIEUX MANGER POUR TOUS :

Engagés depuis sa création, nous participons régulièrement aux groupes de travail animés par le porteur de projet « La Brique 48 », en collaboration avec les partenaires impliqués. L'objectif est de promouvoir une démarche écologique, économique et partagée concernant une alimentation améliorée (jardins partagés, ateliers de cuisine, mise en place du projet VRAV...).

PROP'ULSE :

Le partenariat avec les Apprentis d'Auteuil dans le cadre du projet Prop'ulse nous permet d'apporter un soutien aux jeunes en difficulté scolaire ou en décrochage, leur offrant ainsi la possibilité de reprendre un parcours de formation avec un suivi rapproché.

CEDRE/APOGÉE :

L'adhésion à ces organisations solidaires de mutualisation nous permet de bénéficier d'avantages significatifs lors de l'achat de fournitures.

APSM :

Les jeunes accueillis au FJT, sous contrat jeunes majeurs, sont soutenus par les éducatrices référentes de l'APSM. Elles maintiennent un lien constant avec notre service et participent aux moments clés du séjour du jeune, tels que les admissions ou les sorties, ainsi qu'en cas de difficultés.

EUROPA PARK :

Pour la première fois, nous avons eu le plaisir d'offrir aux jeunes de la MECS une sortie à Europa Park, grâce au programme "cœurs heureux" du parc qui nous a offert les billets gratuitement. Cette sortie a eu lieu le 3 décembre et a apporté beaucoup de joie aux jeunes.

GREEN LIVRAISON :

Nous avons un nouveau prestataire pour les repas servis au sein de l'unité de vie « MECS CHEMIDA ».



Les services de santé et de soins

MÉDECINS TRAITANTS ET SPÉCIALISTES :

Trouver des créneaux auprès des médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, représente un véritable défi pour l'équipe. Les TS consacrent chaque jour plusieurs heures au téléphone pour obtenir des rendez-vous médicaux. Actuellement, nous devons nous déplacer près de Colmar pour garantir des consultations dentaires, et parfois même à Strasbourg pour une visite chez un neurologue. La plupart des jeunes qui intègrent notre établissement se plaignent de douleurs dentaires, et certains d'entre eux nécessitent d'être appareillés. Cependant, passé 16 ans, cet appareil n'est plus remboursé par la CPAM, ce qui empêche ces jeunes aujourd'hui d'en bénéficier. C'est tout le défi de l'équipe de trouver des rendez-vous dans des délais raisonnables afin de ne pas pénaliser ces jeunes.

LE CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ :

A son arrivée dans notre établissement, le jeune doit passer un bilan de santé (contrôle dentaire, analyse sanguine, électrocardiogramme, contrôle de l'audition), qui permet d'évaluer son état de santé général et de détecter d'éventuels problèmes médicaux.

LE CENTRE DE LUTTE ANTI TUBERCULEUX :

Lorsqu'un jeune arrive en France, il est rapidement orienté vers le CLAT de Mulhouse pour un dépistage systématique. Ce dispositif permet d'identifier précocement d'éventuelles infections, notamment la tuberculose. L'objectif est d'assurer une prise en charge rapide et de préserver la santé du jeune.

Les services scolaire et centre de formation

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) :

Lorsqu'un jeune arrive au PAJH et qu'il n'est pas scolarisé, un rendez-vous est organisé avec le CIO. Ce rendez-vous permet au jeune de passer un test de positionnement qui a pour objectif d'évaluer son niveau scolaire et ses compétences. Les résultats de ce test sont ensuite transmis à l'académie, qui se charge de déterminer l'affectation scolaire la plus appropriée pour le jeune. Comme déjà évoqué précédemment, le temps d'être affecté est souvent très long faute de place en collège.



COLLÈGES ET LYCÉES DE L'AGGLOMÉRATION / BK AMBITIONS / CFA ET UFA :

Lorsqu'un jeune est affecté à un établissement scolaire, l'équipe est responsable du suivi. En revanche, pour un jeune qui n'est pas scolarisé, la tâche devient plus complexe, car il est essentiel de lui trouver des stages et des opportunités d'apprentissage. L'équipe consacre de nombreuses heures à passer des appels téléphoniques pour dénicher des terrains de stage, parfois au détriment du quotidien sur le collectif avec les jeunes.

Les services administratifs

LA PRÉFECTURE :

Les jeunes sont également accompagnés dans leurs démarches auprès de la Préfecture du Haut-Rhin. Cette étape est essentielle pour engager une procédure de régularisation et obtenir un statut administratif. Elle permet de sécuriser sa situation et de faciliter son accès aux droits et à l'accompagnement

LES CONSULATS ET AMBASSADES DES PAYS D'ORIGINE DES JEUNES :

Les jeunes sont accompagnés dans leurs démarches auprès des ambassades et consulats de leur pays d'origine afin d'obtenir ou de renouveler leurs documents d'identité (passeport, carte consulaire etc.). L'accompagnement permet de garantir la reconnaissance de leur identité et de sécuriser leur situation administrative en France.

L'ASE :

L'Aide Sociale à l'Enfance joue un rôle primordial dans l'accompagnement du jeune, elle assure leur prise en charge, leur protection et leur suivi au quotidien, tout en veillant à leurs besoins fondamentaux. Elle exerce également une fonction de tutelle, en représentant le jeune dans les démarches importantes de sa vie administrative et sociale.

LA CAF :

Dans le cadre du soutien à l'investissement des FJT visant à favoriser l'autonomisation des jeunes par l'accessibilité à un logement adapté et encadré par un accompagnement éducatif, la CAF a accordé plusieurs aides à la fois pour l'aménagement du foyer jeunes travailleurs et aussi dans le cadre de la prestation de service contribuant ainsi la mise en place d'un accompagnement éducatif et social.



Merci! Merci! Merci! Merci!



Un Grand Merci à tous nos Partenaires et Financeurs sans qui nous ne pourrions pas faire vivre nos projets!

Un Grand Merci au service de l'Aumônerie, aux donateurs privés, à tous nos bénévoles et aux services support pour leur engagement !

Un Grand Merci à Garance MILLISECK COZZI pour sa collaboration généreuse et bénévole dans la mise en forme et le design de ce document !

Un Grand Merci à toute l'Équipe éducative et de Direction pour leur dévouement et l'accompagnement proposé !

Un Grand Merci à tous les Jeunes pour leur investissement et leur bonne humeur du quotidien !

**Rendez-vous
au PAJH en 2026 !**

www.acces68.fr fjt@acces68.fr 03.89.43.13.14